

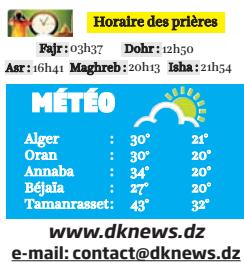
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 18 juin 2025 / 22 Dou Al Hija 1446 - N° 3850 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

La Direction générale de la Communication dément la tenue de toute entrevue médiatique entre le Président de la République et des organes de presse étrangers

P. 3

TRAVAUX DU FORUM AFRICAIN DE L'ÉNERGIE (FAE)

M. Yassaâ à Cape Town pour y participer

P. 24

HYDROCARBURES

Le succès de l'appel à concurrence international Algeria Bid Round 2024 confirme l'attractivité du climat des affaires en Algérie

P. 6

SAISON ESTIVALE 2025

Plan d'action pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions

Les autorités locales à travers les wilayas du pays s'attellent à mettre en œuvre un plan d'action alliant aspects organisationnel, sécuritaire et environnemental pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions et assurer le succès de la saison estivale 2025, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. P. 4



56^e ÉDITION DE LA FIA

Le Sultanat d'Oman invité d'honneur

P. 6

JUSTICE
Mise en avant des efforts du ministère de la Justice dans la conservation, la gestion et la numérisation des archives judiciaires

P. 4

ATTAKES SIONISTES CONTRE L'IRAN

Téhéran exhorte la communauté internationale à demander des comptes à l'entité sioniste

P. 14

SANTÉ

HÉMATOMES Pourquoi j'ai toujours des bleus

P. 12-13

FOOTBALL

TOURNOI AMICAL (U17) 2^e ET DERNIÈRE JOURNÉE L'Algérie domine la Tunisie (2-0) et termine en tête

P. 22



INNOVATION
Algérie et l'intelligence artificielle

Par C. Chorfi

P. 17

TRANSPORT URBAIN À ALGER

L'ETUSA lance samedi prochain un programme spécial pour la saison estivale

P. 2

MOUDJAHIDINE

Relizane : le Moudjahid Abed Salmi inhumé à Mazouna



Le Moudjahid Abed Salmi, qui s'est éteint à l'âge de 92 ans, a été inhumé au cimetière de Mazouna (wilaya de Relizane), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des Moudjahidines et Ayants-droits.

La cérémonie d'inhumation du défunt a eu lieu dans la soirée de lundi, en présence des autorités locales de la daïra de Mazouna, de membres de la famille révolutionnaire, de cadres de la direction précitée, ainsi que d'une foule de citoyens, a indiqué la même source.

En 1933 dans la région de Mazouna, le Moudjahid Abed Salmi avait rejoint, en 1956, les rangs de l'organisation civile du Front de libération nationale (OFLN) dans la 4ème zone de la wilaya V historique, selon la même direction.

Le wali de Relizane, Kamel Berkane, ainsi que le directeur des Moudjahidines et Ayants-droits de la wilaya, Noureddine Benherchache, ont adressé des messages à la famille du défunt, exprimant leurs sincères condoléances et leur profonde compassion, selon la même source.

SANTÉ

L'ANS souligne le rôle des médias dans la sensibilisation à l'importance du don de sang



L'Agence nationale du Sang (ANS) a souligné, mardi à Alger, le rôle majeur des médias dans la sensibilisation à l'importance du don de cette matière vitale pour sauver les personnes qui en ont grand besoin.

Lors de la distinction d'un nombre de journalistes, à l'occasion de la célébration la Journée mondiale des donneurs de sang, la directrice générale de l'ANS, Houria Touafdit, a salué le rôle "pivot" des médias dans la sensibilisation des citoyens au devoir de don de sang, afin de sauver la vie des personnes qui ont grand besoin de cette matière vitale.

Dans ce cadre, le directeur de l'évaluation et des statistiques à l'ANS, Mohamed Akroud, a affirmé que grâce au rôle de sensibilisation joué par les différents médias, "plus de 721.000 poches de sang ont été collectées en 2024 au niveau national à travers 261 centres de transfusion sanguine", ce qui représente une hausse de 6,62% par rapport à l'année précédente.

Pour sa part, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Hamidana, a salué le rôle important des médias dans ce sens, à travers "l'ancrage de la culture du don de sang au sein de la société, et le soutien des campagnes de l'OMS à l'échelle régionale et nationale".

ACCIDENTS DE LA ROUTE
50 morts et 1836 blessés en une semaine (Protection civile)

Cinquante (50) personnes sont décédées et 1836 autres ont été blessées dans 1479 accidents de la route, survenus du 8 au 14 juin à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 4 morts et 53 blessés, suite à 47 accidents de la circulation, précise la même source.

Dans le cadre du dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade, 1646 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 1149 personnes d'une mort certaine, alors que 382 ont été traitées sur place et 127 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois la mort par noyade en mer de 9 personnes.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 2666 opérations pour l'extinction de 1894 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (135 incendies), Constantine (129) et Sétif (90).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 318 personnes en situation de danger et l'exécution de 5139 opérations d'assistance diverses.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 213 incendies.

JUSTICE

Laghouat : 15 personnes condamnées pour fraude au Baccalauréat



Quinze (15) personnes, comparaissant en citation directe, ont été condamnées par les tribunaux de Laghouat, Aflou et Ain-Madhi, pour fraude à l'examen du baccalauréat (session juin 2025), a-t-on appris mardi auprès des parquets de ces juridictions.

Les mis en cause ont été condamnés à des peines allant de six mois à un an de prison ferme, assorties d'amendes de 100.000 à 200.000 DA, et ce pour atteinte à la crédibilité et la régularité des épreuves du Baccalauréat, ont précisé les procureurs de la République des instances judiciaires précitées.

Ces procédures couronnent les enquêtes diligentées suite à la découverte de cas de fraude et de tentatives de fraude des sujets d'exams, exploitant des supports de télécommunication modernes, ont-ils souligné.

Les mis en cause ont été poursuivis par le ministère public près les tribunaux précités pour atteinte à la régularité des examens officiels et fraude des sujets du Bac via des réseaux sociaux, en violation des articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du code pénal, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Annaba : arrestation d'un jeune responsable d'un accident corporel sur l'avenue El Mokhtar (sûreté)



Les éléments de la première sûreté urbaine de la wilaya d'Annaba ont arrêté un jeune responsable d'un accident corporel de circulation sur l'avenue El Mokhtar conduisant vers la RN-16 entre Annaba et Souk Ahras après avoir effectué une manœuvre dangereuse et pris la fuite, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de cette sûreté.

Le communiqué a précisé que la manœuvre effectuée par le suspect qui a pris la fuite pour échapper à la responsabilité civile et pénale a provoqué le renversement de deux véhicules de tourisme faisant cinq blessés. Les investigations des éléments de la police et l'exploitation des technologies modernes ont permis d'identifier le conducteur du véhicule responsable de l'accident, de l'arrêter et de le présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, a précisé le document.

Le mis en cause a été accusé de "blessures involontaires dans un accident corporel de circulation mettant la sécurité d'autrui en danger et fuite de la responsabilité civile et pénale", a-t-on indiqué dans le communiqué.

TRANSPORT URBAIN À ALGER

L'ETUSA lance samedi prochain un programme spécial pour la saison estivale

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) lancera, samedi prochain, un programme spécial à l'occasion de la saison estivale, visant à faciliter les déplacements des citoyens de la capitale et de sa périphérie, a indiqué mardi l'entreprise dans un communiqué. Ce programme inclut les dessertes habituelles du réseau de transport public, prolongées jusqu'à 1h du matin, les dessertes du Plan Bleu (vers les plages), ainsi que des dessertes nocturnes à destination des Sablettes et de la place Kittani, précise la même source.

Ainsi, le service de transport public habituel sera assuré de 6h à 1h, avec un total de 183 lignes exploitées en journée et 23 lignes en soirée.

Concernant les dessertes vers les plages, dans le cadre de l'initiative Plan Bleu, l'Etusa mettra en service 13 lignes spéciales, actives de 8h à 20h, au tarif unique de 100 DA (aller-retour).

Il s'agit des lignes : Douéra - Plage Sidi Fredj, Khemis El Khechna - Plage de Boumerdès (via Ouled Moussa), Hammadi - Plage de Boumerdès, El Harrach - Plage Aïn Taya, Chevallay - Plage Sidi Fredj, Haouch El Gazzou - Plage Kheloufi, Cité Abaziou (Douéra) - Plage Kheloufi, Cité Sidi M'hamed - Plage Kheloufi, Aïn El Malha - Plage Kheloufi, Chaibia - Plage Kheloufi (via Birtouta), El Kerrouche - Plage de Réghaïa (via la ville de Réghaïa). S'ajoutent à cela les lignes : Cité Mohamed Maouche - Plage Aïn Benian et El Rahmania - Plage Kheloufi (via les quartiers Q22, Q23, Q25, 1.500 logements, Athmane Belouizdad et 4.000 logements à Magtaa Khira). Le programme des dessertes nocturnes vers les Sablettes et la place Kittani sera, quant à lui, assuré de 19h à 1h, au départ de la place du 1er mai, de la place des Martyrs, de Bachdjara, de Baraki, des Eucalyptus, de Hammadi, de Meftah et des Fusillés, selon le communiqué.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

La Direction générale de la Communication dément la tenue de toute entrevue médiatique entre le Président de la République et des organes de presse étrangers

La Direction Générale de la Communication de la Présidence de la République a démenti la tenue de toute entrevue médiatique entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des organes de presse étrangers, relayée par plusieurs comptes sur les réseaux sociaux.

"Depuis quelques heures, plusieurs comptes sur les réseaux sociaux relaient une information selon laquelle le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aurait accordé un entretien à des journaux français.

Cette prétendue interview a été reprise par plusieurs sites de presse électronique, alors qu'il ne s'agit que d'une pure invention, fabriquée de toutes pièces par des comptes hostiles ayant eu recours à la technique du photomontage pour tromper l'opinion publique, tant nationale qu'internationale", a indiqué la Direction Générale de la Communication de la Présidence de la République dans un communiqué. "La Direction Générale de la



Communication de la Présidence de la République dément formellement la tenue de tout entretien entre le Président de la République et des organes de presse étrangers.

Elle condamne fermement ces pratiques scandaleuses et immorales rendues possibles par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, utilisées par des mercenaires du mensonge opérant depuis l'ombre de leurs écrans", a-t-elle ajouté, appelant "l'ensemble des professionnels des médias, en Algérie comme à l'étranger, à faire preuve de rigueur et à vérifier l'authenticité de telles informations auprès de leurs sources officielles".

PARLEMENT

Publication du décret exécutif portant intégration des enseignants contractuels en activité dans les établissements publics (JO)

Le décret exécutif portant intégration des enseignants contractuels en activité dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Il s'agit du décret exécutif n 25-152 ayant pour objet de "fixer les conditions d'intégration, à titre exceptionnel, des enseignants contractuels en activité dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement", souligne l'article 1er de ce texte de loi. Les enseignants contractuels

visés à cet article, "remplissant les conditions d'accès aux emplois de la fonction publique ainsi que les spécialités prévues par la réglementation en vigueur, en activité au 23 mars 2025, recrutés à des postes budgétaires définitivement vacants et effectuant la durée légale de travail, sont intégrés dans les grades correspondant aux diplômes sur la base desquels ils ont été recrutés", précise le texte de loi.

Ces enseignants contractuels "sont intégrés en qualité

de stagiaires. Ils sont titularisés conformément à la réglementation en vigueur", selon le décret.

Les dispositions d'intégration des enseignants contractuels, objet de ce décret, "prennent effet à compter du 23 mars 2025", note la même source, précisant que "les modalités d'application du présent décret sont précisées par instruction conjointe du ministre des Finances, du ministre de l'Education nationale et de l'autorité chargée de la fonction publique".

M. Boudjema : la loi sur la mobilisation générale contribuera à renforcer "la préparation proactive" à la défense des intérêts suprêmes du pays

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi sur la mobilisation générale, contribuera au renforcement de l'arsenal juridique relatif à "la préparation proactive" pour faire face aux crises et aux menaces et défendre les intérêts suprêmes du pays.

Dans son allocution, prononcée après l'adoption du projet de loi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a déclaré que l'approbation du texte de loi contribuera à renforcer l'arsenal juridique relatif à "la préparation proactive face à toutes les menaces, crises, dangers et catastrophes".

La loi s'inscrit également dans "les efforts déployés pour assurer la défense des intérêts suprêmes de la Nation" et "consa-

crera le lien sacré armée-nation, par lequel notre pays acquiert davantage de force, d'invincibilité et de rigueur stratégique lui permettant de réaliser les grands objectifs de l'Algérie", a-t-il ajouté.

A cet égard, M. Boudjema a été convaincu que "grâce à tous les efforts des nationalistes, à la cohésion et la solidarité de la société algérienne, l'Algérie des martyrs pourra déjouer toutes les machinations et conspirations et faire échouer tous les plans contre l'Algérie et son système républicain".

Le ministre a salué, à cette occasion, les propositions formulées par les députés de l'APN, lors des séances de débat du projet de loi, tout en les appelant à "poursuivre les efforts, afin d'encadrer et de sensibiliser les citoyens et les exhorter à œuvrer à

contrecarrer les allégations hostiles de tous bords et qui visent à tromper l'opinion publique et à semer le doute concernant toute initiative nationale fédératrice au service de la patrie".

Il s'est en outre félicité de la considération des représentants du peuple envers les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), "dont le haut commandement œuvre à atteindre les niveaux les plus élevés d'opérabilité, afin qu'elle poursuive, avec la même détermination et la même conscience du devoir national, l'accomplissement de ses missions constitutionnelles avec professionnalisme et efficacité, suivant une vision stratégique rationnelle, réaliste et éclairée".

Selon M. Boudjema, ces efforts "confirment le professionnalisme et la vigilance,

de nos Forces armées qui restent toujours déterminées à œuvrer résolument à déjouer toute tentative de menace de la sécurité du pays et à défendre ses intérêts suprêmes, par sacrifice pour l'Algérie, par dévouement à son peuple, par fidélité aux valeurs de Novembre, et pour la sauvegarde de la République".

L'Algérie avec ses potentialités et ses constantes connaîtra un essor global, consolidera sa position et son rôle pivot sur les plans régional, continental et international, confortée par son peuple qui croit en son unité, en sa souveraineté et qui aspire durablement à l'instauration des fondements de la paix à travers le monde, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

M. Arkab: "la nouvelle loi sur les mines, une avancée qualitative dans les réformes structurelles du secteur"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé, lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que l'adoption de la loi régissant les activités minières représentait "une avancée qualitative" dans le processus de réformes structurelles du secteur, soulignant que toutes les mesures prévues dans cette loi consacraient le principe de la souveraineté sur les ressources nationales.

M. Arkab s'exprimait à l'issue de l'adoption du projet de loi, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, et de membres du Gouvernement.

Dans son allocution, le ministre d'Etat a estimé que l'adoption de ce projet "consacre la complémentarité des cadres législatif et réglementaire soutenant l'investissement en faveur d'une exploitation rationnelle et durable de nos ressources minières" et "donne un nouvel élan aux efforts de développement équitable et intégré, à travers la création de richesses et d'emplois dans tout le pays".

Après avoir salué "l'esprit de responsabilité nationale et la volonté collective de servir l'intérêt général ayant prévalu lors des débats", M. Arkab a réitéré l'engagement du secteur à nouveau une mise en œuvre optimale des dispositions participative et transparente avec les différents acteurs, dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat en matière de bonne gouvernance".

Lors de la présentation des amendements apportés au

projet, avant le vote, le ministre d'Etat a affirmé que les mesures et dispositions contenues dans le texte consacraient le principe de protection des ressources minières nationales, soulignant que "la souveraineté nationale est une ligne rouge".

Il a, à cet égard, expliqué que l'article 102 du projet de loi permettra de régir la relation entre les secteurs public et privé dans les gisements n'ayant fait l'objet d'aucune activité d'exploration par l'Etat ou financée par celui-ci.

Cet article prévoit la participation de l'entreprise nationale (une société du secteur des mines ou ses filiales, dont l'Etat est l'unique actionnaire) à hauteur de 20% dans le capital de la personne morale de droit algérien, détenue partiellement ou totalement par des étrangers, dans le cas où cette personne morale sollicite une autorisation d'exploitation minière.

Cela signifie que les zones non encore explorées pourront être attribuées à des sociétés étrangères disposant de technologies de pointe pour mener des opérations d'exploration, en prélude à la création d'une société mixte de droit algérien, si les études techniques et économiques confirment la viabilité de ces gisements, selon le ministre d'Etat, qui a précisé que cet article garantissait à l'entreprise nationale une participation à hauteur de 20%.

Les zones déjà découvertes par l'Etat dans le cadre du programme national d'exploration minière "ne sont absolument pas concernées" par cet article, a soutenu M. Arkab, insistant sur la nécessité pour le secteur minier de s'associer à des opérateurs disposant de technologies de pointe afin de développer pleinement les différents gise-

ments. Cette disposition a été formulée de manière à protéger les intérêts de toutes les parties, rendant ainsi peu probable le recours à l'arbitrage international, a-t-il encore ajouté.

Un amendement a également été introduit à cet article, interdisant toute réduction de la participation de l'entreprise nationale dans la société en cas d'augmentation de capital, sauf si l'entreprise nationale en décide autrement.

L'entreprise nationale et le partenaire étranger peuvent toutefois convenir d'une participation supérieure à 20% dans le capital de la personne morale de droit algérien, si cela est économiquement justifié pour les deux parties, selon l'amendement approuvé.

Dans son rapport complémentaire, présenté lors de la séance, la commission spécialisée a recommandé de réduire les délais de traitement des demandes de permis miniers pour faciliter l'entrée des investisseurs sur le marché, de lever les contraintes bureaucratiques freinant la mise en œuvre des projets, d'introduire des systèmes numériques pour simplifier le dépôt et le suivi électronique des demandes, de renforcer la transparence dans l'octroi des permis et de garantir une concurrence équitable entre les investisseurs.

Elle a également souligné la nécessité d'améliorer les réseaux de transport des produits miniers vers les marchés locaux et internationaux, de renforcer les capacités humaines par la formation, et de promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de l'exploitation minière écologique.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari installe le nouveau secrétaire général du ministère

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général du ministère, M. Toufik Guendouzi, en remplacement de M. Abdelhakim Bentellis, admis à la retraite, indique mardi un communiqué du ministère.

"En présence des cadres du ministère, et avec la participation à distance des présidents des conférences régionales des universités, M. Baddari a présidé, lundi, la cérémonie de passation de consignes du secrétaire général du ministère entre M. Toufik Guendouzi, en qualité de nouveau secrétaire général, et M. Abdelhakim Bentellis, admis à la retraite.

Il a été également procédé à la nomination de M. Abdelkrim Taferguennit en tant que chargé de la gestion des affaires du cabinet du ministre", précise la même source.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DU TERRITOIRE

Sortie de plusieurs promotions

Une cérémonie de sortie de plusieurs promotions a été organisée, lundi, à l'École supérieure de la défense aérienne du territoire (ESDAT) Chahid Ali-Chabati à Reghaia (Algér), au terme d'une formation militaire de haut niveau.

La cérémonie a été présidée par le Commandant des Forces de défense aérienne du territoire, le Général-Major Abdelaiziz Haouam. Il s'agit de la 33e promotion des cours de commandement et d'état-major (CEM), de la 50e promotion des cours de perfectionnement d'officiers (CPO), de la 16e promotion des cours d'application, de la 13e promotion de formation d'ingénieurs et de la 12e promotion de formation en licence.

Après le passage en revue des carrés des différentes formations au niveau de la place d'armes par le Commandant des Forces de défense aérienne du territoire, le Commandant de l'ESDAT, le Général-Major Madani Maamria, a prononcé une allocution dans laquelle il a salué "le rôle central de l'école dans la formation de compétences hautes qualifiées, aptes à relever les défis modernes pouvant menacer l'espace aérien".

Il a appelé l'ensemble des diplômés à "faire montre de discipline, de responsabilité et de patriotisme", rappelant que la défense aérienne du territoire constitue, à l'heure actuelle, "le rempart sécuritaire du pays".

Après la prestation de serment par les diplômés, la remise des grades et des diplômes aux majors de promotion et la passation du drapeau, le Commandant des Forces de défense aérienne du territoire a donné son aval pour que les promotions sortantes portent le nom du défunt moudjahid Cheikh Amoud Ben EL-Mokhtar.

La cérémonie s'est poursuivie par une parade militaire exécutée par les différentes formations des promotions sortantes.

Par la suite, le Général-Major Abdelaiziz Haouam a présidé la cérémonie de baptisation de la place d'armes de l'école du nom du défunt colonel Lazreg Mohamed, ancien Inspecteur des Forces de défense aérienne du territoire.

En marge de la cérémonie, des portes ouvertes mettant en avant les projets réalisés par les élèves ont été organisées, après quoi la famille du défunt moudjahid Cheikh Amoud Ben EL-Mokhtar et les majors de promotion ont été honorés et le livre d'or de l'Ecole a été signé.

SAISON ESTIVALE 2025

Plan d'action pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions (Ministère de l'Intérieur)

Les autorités locales à travers les wilayas du pays s'attellent à mettre en œuvre un plan d'action alliant aspects organisationnel, sécuritaire et environnemental pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions et assurer le succès de la saison estivale 2025, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Ces préparatifs, prévoyant des mesures pratiques liées aux aspects organisationnel, sécuritaire, environnemental et social, intervien- nent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relatives à l'organisation de cette saison, et conformément aux recommandations de la Commission nationale de préparation et de suivi de la saison estivale 2025", précise la même source.

Parmi les principales mesures prises dans ce sens, "la tenue de réunions de coordination au niveau local pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs de la saison estivale et suivre la mise en œuvre des mesures décidées" et "l'installa- tion de cellules de veille chargées de suivre au quotidien l'état des plages et la disponibilité des infrastructures et des services".

Ces mesures comprennent également "des sorties périodiques sur le terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement des fronts de mer, notamment pour ce qui est du pavage, des trottoirs, de l'éclairage public et de l'aménagement des espaces réservés à l'installa- tion de chaises ombragées", ajoute le ministère, insistant sur "l'impératif d'accélérer le rythme des travaux et le strict respect des normes de qualité".

Il s'agit en outre de l'organisation de campagnes de sensibilisation continues pour la prévention des risques inhérents à la saison estivale tels que les feux de forêt et les noyades dans les plans d'eau", de l'amélioration du cadre environnemental en veillant continuelle-



ment à la propreté des sites touristiques, en entretenant les espaces verts et en organisant périodiquement des campagnes de nettoyage des plages", et de "la programmation de la réalisation d'infrastructures dédiées aux estivants, incluant des toilettes publiques et des douches, en respectant les normes sanitaires et environnementales", poursuit le communiqué.

Le plan prévoit aussi "l'amélioration de la couverture sécuritaire au niveau des plages, à travers l'intensification de la présence des agents de la Protection civile et la mise en place d'une surveillance permanente des infrastructures et installations".

Il est également question de "la lutte contre le commerce illicite et la vente à la sauvette qui dénaturent l'aspect général et entraînent la circulation des ci-

toyens et des véhicules", de "l'organisa- tion des parkings et des accès aux plages" et du "contrôle de la qualité de l'eau de mer et de la recherche de solutions radicales au problème des déver- sements d'eaux usées dans les plages, afin de préserver la sécurité des estivants et l'environnement marin", selon la même source.

Le plan prévoit, par ailleurs, "l'ouver- ture et l'aménagement des piscines à travers des travaux d'entretien général, l'amélioration des conditions de pro- priété et la mise à disposition d'équipes de sauvetage", "le contrôle de l'état de préparation des établissements hôte- liers et de la qualité des services proposés" et "le réaménagement et l'entretien des auberges et campings de jeunes afin d'assurer un accueil digne aux jeunes catégories", conclut le communiqué.

JUSTICE

Mise en avant des efforts du ministère de la Justice dans la conservation, la gestion et la numérisation des archives judiciaires

Le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah, a mis en avant, lors d'une session de formation organisée aujourd'hui au siège de la Cour d'Oran sur le thème "Gestion des documents d'archives judiciaires à l'ère de la transformation numérique", les efforts déployés par le secteur de la justice dans la gestion, la conservation et la numérisation des archives judiciaires.

Dans son intervention, qui s'inscrit dans le cadre des activités marquant la Semaine internationale des archives dont les festivités se poursuivent à Oran, Ahmed Ali Salah a souligné que "le secteur de la justice a connu un bond qualitatif en matière de gestion et de conservation des archives, étant donné que les archives judiciaires nécessitent une attention particulière en raison de leur nature juridique et légale".

Et d'ajouter: "les archives documentent le processus judiciaire, contribuent à la préservation des droits et représentent une part essen-

tuelle de la mémoire judiciaire de l'Etat".

Il a également rappelé l'importance accordée par le secteur à la numérisation des archives judiciaires, illustrée par la mise en œuvre effective du décret ministériel du 27 juillet 2010, fixant le tableau de gestion des documents d'archives judiciaires. "Ce tableau constitue une référence pour le développement d'une application dédiée à la gestion automatisée des archives judiciaires au niveau des juridictions et des centres régionaux des archives, ainsi que pour le tri, le traitement, le classement et la gestion automatisée du mouvement des archives", a-t-il expliqué.

Dans le cadre de cet inté- rêt constant qu'accorde le ministère aux archives, des centres régionaux d'archives judiciaires ont été créés et leur mode d'organisa- tion a été défini, a-t-il noté, relevant que "ces centres sont également chargés d'assurer la formation des agents et des instances judiciaires. Trois centres sont actuellement opérationnels à Oran, Béchar et Constan-

tine, tandis que ceux de Bouira et Ouargla sont en cours de finalisation, selon le même responsable. Le ministère de la Justice réflé- chit également à l'intégra- tion des archives notariales au sein des archives judiciaires, a indiqué le représentant du ministère, précisant que "cette session de formation est une opportu- tunité pour renforcer les compétences, partager les expériences et harmoniser les pratiques dans le cadre de l'ambitieux programme national de numérisation des archives". Il a ajouté que cette session couronne une série d'ateliers déjà organisés et que le processus se poursuit. Pour sa part, le Directeur général des Archives nationales, Mohamed Bou- naâma, a affirmé dans son allocution, lors de cette ren- contre, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, et des cadres du corps judiciaire de la wilaya, que "les archives judiciaires ont réalisé des avancées notables en matière de gestion et de régle- mentation".

"Les archives judiciaires permettent de renforcer la communication entre les institutions de l'Etat et les ci- toyens, et de préserver les droits et les intérêts des ci- toyens", a-t-il indiqué. M. Bouaâma a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la formation moderne des ar- chivistes dans le domaine ju- diciaire, rappelant qu'une session s'était déjà tenue à Béchar et qu'une autre est prévue à Constantine vers la fin du mois de juin. Cette session de formation, qui se poursuit jusqu'à jeudi, est organisée par le Centre ré- gional des archives judiciaires d'Oran, en coordination avec la Cour d'Oran, au profit des agents des juridictions de l'Ouest du pays, sous la supervision de cadres de la Direction générale des Archives nationales.

Dans le cadre de la Se- maine internationale des ar- chives, un colloque international sur le thème "Les archives manuscrites dans le monde arabe et isla- mique" sera également orga- nisé demain (mercredi) à l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", signale-t-on.

SIDI BEL ABBES**Achèvement du raccordement de toutes les zones enclavées au réseau de distribution du gaz**

L'ensemble des zones enclavées de la wilaya de Sidi Bel Abbès a été raccordé au réseau de distribution du gaz, a indiqué, hier, le directeur de la distribution, Karim Benahmed.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des projets de la direction de distribution, le même responsable a souligné que les travaux de 50 projets de raccordement au gaz ont été finalisés, permettant l'alimentation de 6.813 foyers.

Par ailleurs, 17 projets d'électrification ont été également achevés, bénéficiant à 561 personnes, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif au raccordement des zones enclavées, des exploitations agricoles, des zones industrielles et des zones d'activi-

tés à ces deux énergies. Dans le secteur agricole, 682 exploitations agricoles ont été mises en service sur les 688 raccordées au réseau élec-



trique depuis le lancement du programme, a-t-on indiqué, ajoutant que le raccordement des 15 exploitations restantes est prévu avant la

fin de l'année en cours. Le directeur de la distribution a également fait savoir que les travaux de raccordement de l'extension de la zone industrielle de Sidi Bel Abbès en électricité et en gaz ont été achevés, tandis que le raccordement de la zone industrielle de Ras El Ma attend la mise en place d'un nouveau transformateur électrique.

Par ailleurs, les travaux de raccordement énergétique de quatre zones d'activités sont en cours, sachant que le taux d'avancement a atteint 100 % dans les zones de Bouaïch et de Tabia, 95 % à Lamtoumi, tandis que 30 % des travaux ont été réalisés dans la zone de Belarbi.

DJELFA**Projets de piscines de proximité pour les communes d'Aïn Fekka et Bouira Lahdab**

Les communes d'Aïn Fekka et de Bouira Lahdab (Nord de Djelfa) ont bénéficié de projets de piscines de proximité, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Ces deux projets visent à renforcer les infrastructures sportives dans ces collectivités locales qui connaissent un déficit dans ce type d'équipements, a précisé la même source détaillant qu'une enveloppe financière de l'ordre

de 270 millions de DA a été mobilisée pour la concrétisation de ces deux projets. Un délai ne dépassant pas huit (8) mois a été fixé pour la réalisation de ces structures, a-t-on ajouté de même source.

A noter que le wali de Djelfa, Djahid Mous, accompagné du wali délégué d'Aïn Oussara, Boualem Allaouache, avait supervisé, au cours de cette semaine, le lancement des chantiers de

ces deux piscines de proximité. In situ, le chef de l'exécutif local avait souligné l'impératif du respect des délais de réalisation et de la qualité des travaux, afin que les jeunes des deux communes puissent bénéficier d'infrastructures sportives conformes aux normes requises et contribuant au développement local, qui figure parmi les priorités dans la planification des projets publics, selon la même source.

BECHAR**Attribution de plus de 3.100 logements et aides financières à l'habitat le 5 juillet prochain**

Un quota de 3.135 logements sociaux et aides financières à l'habitat sera attribué le 5 juillet prochain dans la wilaya de Bechar, à l'occasion du 63ème anniversaire de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a-t-on appris auprès des services

de la wilaya. Le quota en question comprend 672 logements de type public locatif (LPL) au niveau des communes de Bechar, Taghit, Béni-Ounif et Lahmar, ainsi que 600 aides financières aux bénéficiaires de lotissements sociaux, a-t-on indiqué. Les

services de la wilaya ont également programmé durant les festivités du 5 juillet l'attribution, à travers différentes communes de la wilaya, de 1.863 aides financières à l'habitat rural, en plus de notifications d'attribution de lots de terrain à bâtir dans le

cadre de l'habitat rural, a-t-on ajouté.

Pour rappel, un quota de 69 logements LPL ont été également attribués à leurs bénéficiaires dans les communes de Lahmar (40) et Taghit (29), selon la même source.

BATNA**Lancement des travaux de réalisation d'un pont au centre-ville pour désengorger la circulation**

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un pont desservant plusieurs quartiers du centre-ville de Batna et destiné à y désengorger la circulation automobile a été donné lundi.

Le cours de ce lancement des travaux, le wali, Mohamed Bennalek, a indiqué que ce projet réclamé depuis plusieurs années par la population et qui mobilise près de 200 milliards DA du Fonds de solidarité et de garantie

des collectivités permettra d'améliorer la fluidité du trafic au centre-ville.

Les travaux de réalisation de cet ouvrage d'art de 62 mètres de long et 20 mètres de large ont été confiés à une entreprise publique spécialisée dans la réalisation des ouvrages d'art avec un délai de réalisation n'excédant pas les six mois, selon le wali.

Un autre montant de 130 millions DA du même Fonds a été alloué pour déplacer les canalisations d'assainissement

de l'oued qu'enjambera ce pont, renforcer l'éclairage public du site et y aménager des espaces verts, a-t-on indiqué.

M. Benmalek a inspecté plusieurs projets de développement en cours de réalisation portant, notamment sur la réhabilitation du réseau routier et a écouté longuement les préoccupations exprimées par des citoyens leur promettant de les prendre en charge en fonction des priorités.

CHLEF**Plus de 300 projets enregistrés au guichet unique**

Plus de 300 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau des services du guichet unique de la wilaya de Chlef depuis son lancement en 2022, a révélé, mardi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.

Depuis son lancement en novembre 2022, le guichet unique de Chlef a enregistré 303 projets d'investissement, d'une valeur globale de plus

de 60 milliards de DA", a indiqué M. Rekkache dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

Ces projets permettront la création de plus de 7000 emplois directs au profit des demandeurs d'emploi de la wilaya, a-t-il ajouté, soulignant la coordination des efforts avec les autorités concernées pour augmenter ce nombre. Le DG de l'AAPI a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une bou-

langerie industrielle moderne dans la commune de Chlef, outre l'inspection d'une unité industrielle de production de levure à Oum Droue, relevant de la société "Rahmoun" spécialisée dans les produits de l'industrie agro-alimentaire.

Sur place, M. Rekkache a souligné la grande importance de ces projets pour l'économie nationale" ainsi que "leur rôle dans la mise en œuvre des grandes orientations de l'Etat visant à pro-

mouvoir l'investissement productif et à consacrer un développement économique régional équilibré".

Concernant le projet de production de levure, dont l'entrée en exploitation est prévue pour le premier semestre 2026, le Dg de l'AAPI a affirmé qu'il s'agit d'un projet "prometteur et très important", car il permettra de couvrir "la quasi totalité de la demande nationale en la matière, sans recourir à l'importation".

SOUK AHRAS**Entame d'une opération de remise de plus de 4.000 ruches pleines à de petits éleveurs**

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Souk Ahras vient d'entamer une opération de remise de 4.210 ruches pleines à de petits éleveurs, a indiqué, mardi, le chef du bureau des investissements agricoles et du suivi des projets, Azzedine Keriem.

Le même responsable a précisé à l'APS que la remise de ce quota de ruches, dotées de l'équipement nécessaire à la récolte du miel, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme du développement de l'agriculture rurale financé par le Fonds national de développement rural à hauteur de 40 millions de dinars.

M. Keriem a ajouté que 190 ruches ont déjà été distribuées à 19 bénéficiaires dans la commune frontalière de Heddada "au titre d'une première étape", à raison de 10 ruches par apiculteur.

Les 4.020 ruches restantes seront distribuées dans les différentes communes de la wilaya de Souk Ahras "avant la fin du mois de juin", a encore précisé le même cadre, ajoutant que les bénéficiaires (petits apiculteurs et éleveurs de bétail) ont préalablement reçu une formation spécialisée dans le domaine de l'apiculture, dispensée par la Chambre de l'agriculture et les centres de formation professionnelle de la wilaya, après étude et validation des demandes par la DSA.

M. Keriem a également affirmé que la DSA a élaboré, en coordination avec la Conservation des forêts, une feuille de route destinée à faire de cette wilaya un leader en matière de production de différentes qualités de miel.

Un des bénéficiaires de cette opération, El Nacer Kadri, a estimé que cette aide de l'Etat contribuera à améliorer la production des petits investisseurs travaillant en zones rurales, et à renforcer leurs capacités dans le domaine de l'apiculture.

BORDJ BOU ARRERIDJ**Plusieurs projets pour améliorer l'environnement urbain**

Plusieurs projets ont été lancés ou réceptionnés dans la ville de Bordj Bou Arreridj en vue d'améliorer l'environnement urbain de la cité, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Des opérations importantes d'aménagement et amélioration urbaine ont été ainsi lancées dans nombre de quartiers dont ceux de "Abdelmoumène" (ex Lagrapphe), "Errouhania", "Houza Benyberbeche", "5 juillet", "El Hadaïk" et "Aouine Zeriga", a souligné la même source.

Dans ce cadre, il a été procédé au lancement des travaux de deux ronds-points sur l'avenue Aribi Lakhdar à côté des immeubles AADL et sur la RN-5 près de la piscine "20 août" ainsi qu'à l'aménagement du rond-point "Said Zerouki" et de la double voie entre la route de Bir Snab et la RN-76. Plusieurs autres ronds-points ont été aménagés pour donner davantage de fluidité à la circulation automobile dont celui de la RN-5 près de la station-service Malek pour permettre de diriger le trafic de la nouvelle double voie vers l'avenue Aribi Lakhdar et celui qui permet de transférer le trafic de l'avenue Aribi Lakhdar vers Boumergued, selon les mêmes services.

Des programmes de collecte des déchets ménagers et déchets inertes ont été également tracés avec la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires pour améliorer la propreté et le paysage urbain de la ville, selon la même source qui a relevé que les services communaux veillent en outre à suivre l'état du réseau d'éclairage public et en assurer la maintenance régulière à travers l'ensemble des quartiers du chef-lieu de wilaya.

Trois nouveaux stades de proximité ont été en outre réalisés à Bir Snab pour une enveloppe financière de 25 millions DA outre le réaménagement de quatre autres stades aux cités "400 logements", "300 logements", "Karia Djianoubia" et "Abdemoumène" pour une enveloppe de 15 millions DA, selon la même source qui a indiqué que les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique d'un coût de près de 230 millions DA seront lancés à la cité El Djebasse dans les prochains jours.

HYDROCARBURES

Le succès de l'appel à concurrence international Algeria Bid Round 2024 confirme l'attractivité du climat des affaires en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affirmé que le succès de l'appel à concurrence international pour l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures en Algérie (Algeria Bid Round 2024), dont les résultats préliminaires ont été annoncés mardi à Alger, témoigne de l'attractivité du climat des affaires dans le secteur, grâce aux réformes structurelles qu'il a connues.

Dans une allocution prononcée à la cérémonie d'ouverture des plis d'évaluation des offres des compagnies soumissionnaires, M. Arkab a précisé que "les résultats positifs de cet appel à concurrence témoignent de la confiance dont jouit le cadre législatif algérien et confirment l'attractivité du secteur national des hydrocarbures et l'existence d'un climat des affaires stable et sûr".

Cet appel à concurrence représente "l'aboutissement des profondes réformes structurelles engagées par l'Etat, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures et la loi 22-18 relative à l'investissement, qui ont instauré un cadre juridique et institutionnel stimulant et attractif pour l'investissement en Algérie, basé sur la transparence et la compétitivité", a-t-il soutenu.

Et d'appeler, à nouveau, les opérateurs du secteur des hydrocarbures à saisir les opportunités d'investissement exceptionnelles offertes en Algérie, lesquelles ont vocation, a-t-il dit, à contribuer au renforcement de la position de l'Algérie en tant que "fournisseur fiable pour les marchés internationaux".

Les six sites proposés dans le cadre de cet appel à concurrence possèdent un potentiel géologique "prometteur" et des infrastructures "dévelop-

pées", ce qui en fait de réelles opportunités d'investissement énergétique "intelligent et rentable", a ajouté M. Arkab, soulignant que l'organisation de ce round et son intégration dans un calendrier quinquennal claire constituent "un indicateur positif de stabilité et de confiance".

Le ministre d'Etat a en outre annoncé que les contrats relatifs aux hydrocarbures dans les sites attribués "seront conclus avec le groupe Sonatrach dans les prochains jours, conformément aux procédures précisées dans le guide de l'appel à concurrence, Algeria Bid Round 2024 guideline".

De son côté, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", Mourad Beldjehem, affirmé dans une déclaration à l'APS, que les résultats préliminaires de l'appel d'offres étaient "très positifs", rappelant que les résultats du dernier appel d'offres, organisé en 2014, a vu la signature de licences pour quatre (4) sites sur un total de 31 sites proposés.

Les contrats qui seront signés sur la base des résultats de l'Algérie Bid Round 2024 concerneront essentiellement des sites gaziers, a-t-il dit, soulignant qu'ils permettront d'ajouter environ 20 milliards de mètres cubes par an à moyen terme.

Concernant la signature des contrats entre les sociétés retenues et Sonatrach, M. Beldjehem a indiqué qu'elle

interviendra au plus tard le 30 juillet prochain, en fonction de l'avancement des négociations entre ces sociétés et le groupe public.

Selon les explications fournies à cette occasion, la commission d'appel à concurrence a reçu des offres concernant cinq (5) sites sur les six (6) proposés.

Il s'agit d'"Ahara" (wilaya d'Iliziz), de "Reggane 2" (wilaya d'Adrar), de "Zerafa 2" (bassin de l'Ahnet Gourara) dans les wilayas d'Adrar et d'In Salah, de "Toual 2" (bassin de Berkine) dans les wilayas d'Ouargla et d'Iliziz, et de "Guern EL Guessa 2" (bassin de Gourar Timimoun) dans les wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun.

Le site "EL M'zaïd El Kebir" (bassin de l'Oued Mya) n'a pas, quant à lui, reçu d'offre.

Au total, la commission a reçu sept (7) offres, qui ont été évaluées selon des critères précis.

Le groupement des sociétés Qatar Energy et TotalEnergies a remporté la licence pour le site "Ahara", le groupement des sociétés ENI (Italie) et PTTEP (Thaïlande) la licence pour le site "Reggane 2" et la société chinoise ZPEC la licence pour le site "Zerafa 2".

La licence pour le site "Toual 2" a été attribuée au groupement des sociétés Zangas (Autriche) et Filada (Suisse) et la licence pour le site "Guern EL Guessa" à la compagnie chinoise Sinopec. Ainsi, les résultats de cet

appel à concurrence montrent l'entrée de plusieurs sociétés étrangères pour la première fois dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, à savoir "Qatar Energy", l'autrichienne "Zangas", la suisse "Filada" et la chinoise "ZPEC".

Pour rappel, l'Algérie Bid Round 2024 a été lancé en octobre dernier, à l'occasion de l'ouverture de la 12e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée "NAPEC 2024" à Oran.

Le lancement de cet appel à concurrence s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme au titre duquel ALNAFT a identifié 17 projets d'investissement dans les hydrocarbures via une série d'appels à concurrence ouverts aux entreprises internationales.

La cérémonie d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et d'annonce des résultats préliminaires s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer, du président de l'Agence ALNAFT, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, de la présidente de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Wassila Betata Attimene, ainsi que des représentants des entreprises internationales soumissionnaires.

56^e ÉDITION DE LA FIA Le Sultanat d'Oman invitée d'honneur

Le Sultanat d'Oman sera l'invité d'honneur de la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui ouvrira ses portes lundi prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Placée sous le slogan "Pour une coopération partagée et durable", cette édition est organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a indiqué mardi un communiqué d'Algeria Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX).

L'événement verra la participation d'entreprises nationales et étrangères opérant dans des secteurs stratégiques comme les industries agroalimentaire, électrique, mécanique et de transformation, la sidérurgie, le bâtiment, les travaux publics et les services, selon la même source, qui précise qu'un espace de vente directe est prévu à cette occasion.

Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur découle de "la dynamique qui caractérise les relations algéro-omaniennes, notamment suite aux récentes visites échangées entre les dirigeants des deux pays, lesquelles ont été couronnées par la signature de plusieurs mémorandums d'entente dans différents domaines", souligne le communiqué.

Considérée comme l'un des événements économiques internationaux majeurs, la FIA tend à mettre en valeur le développement de l'économie nationale et ses capacités de production et à contribuer au renforcement des échanges commerciaux et professionnels en assurant un environnement favorable au partenariat et à l'investissement étranger direct dans divers secteurs.

Le programme de la FIA prévoit une série de conférences portant notamment sur l'industrie, l'investissement productif et l'investissement touristique, ainsi que l'organisation d'un forum d'investissement, le 24 juin à l'hôtel Marriott (Alger), qui sera marqué par des panels sur les secteurs de la logistique, des industries de transformation et de la planification urbaine, dans le cadre du programme économique accompagnant la délégation omanaise. Les portes de la FIA seront ouvertes au grand public du 23 au 28 juin de 11H00 à 18H00.

ALGÉRIE - MALAISIE La Holding "SNS" et le Groupe malaisien "Lion" explorent les opportunités de partenariat

La Société nationale de Sidérurgie, Holding (SNS) et le Groupe malaisien "Lion" ont examiné, lundi à Alger, les opportunités de coopération et de partenariat, a indiqué un communiqué de la société.

La réunion avec la délégation malaisienne, conduite par le PDG du Groupe "Lion", Tan Sri William Cheng, a été l'occasion de présenter et d'examiner une série de projets industriels prometteurs entre les deux parties et d'échanger les vues sur les opportunités de partenariat et d'investissement commun, afin de renforcer le tissu industriel et de booster le développement économique dans les deux pays", selon la même source.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Malaisie en Algérie, Rizany Irwan Muhammed Mazlan, vient "souligner la volonté commune des deux parties de construire un partenariat solide dans un secteur stratégique, notamment dans le secteur sidérurgique qui constitue un pilier essentiel pour la réalisation de la sécurité industrielle et de l'intégration économique entre l'Algérie et la Malaisie", conclut le communiqué.

AAPI

Le groupe pharmaceutique jordanien Hikma discute de ses projets en Algérie

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu une délégation du groupe pharmaceutique jordanien Hikma pour discuter de ses projets en Algérie, indique un communiqué de cette Agence.

La délégation jordanienne, reçue lundi, comprenait le directeur des affaires publiques du groupe, Salah Mawajdeh, le directeur des opérations pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Tareq Darwazeh, le vice-président de la région Afrique du Nord, Eyad Abuawad, et le directeur général de la filiale du groupe en Algérie, Abdelkrim Kabeche. La rencontre a permis de passer en revue les activités du groupe jordanien,

qui est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de médicaments génériques, et de discuter des nouveaux projets du groupe en Algérie.

Le premier projet, qui sera inauguré mardi, comprend une unité de production de produits pharmaceutiques injectables (ampoules et flacons stériles), d'une capacité de production de 54 millions d'unités par an, ce qui portera à cinq le nombre d'usines Hikma en Algérie, selon la même source.

La rencontre a également porté sur le projet de réhabilitation et d'extension de l'unité de production d'anticancéreux, pour atteindre une capacité de production de plus de 565 millions de boîtes par an

(gélules et comprimés), ajoute le communiqué.

A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, a salué les projets du groupe Hikma en Algérie, l'invitant à étendre ses investissements en lançant de nouveaux projets pharmaceutiques, notamment dans les pôles industriels dédiés à ce type d'industries, selon la même source. M. Rekkache a, dans ce cadre, rappelé l'orientation de l'Etat algérien vers le renforcement de la production pharmaceutique, quantitativement et qualitativement, à travers l'encouragement de l'investissement dans ce secteur vital et la réduction de la dépendance aux importations, conclut le communiqué.

ALGERAC

Remise la semaine prochaine d'un premier certificat d'accréditation à un organisme étranger

L'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) remettra, mercredi prochain, son tout premier certificat d'accréditation à un organisme étranger, à l'occasion de la Journée mondiale de l'accréditation, indique mardi un communiqué d'ALGERAC.

La remise officielle de ce certificat au profit d'un organisme mauritanien aura lieu lors d'une rencontre prévue le 25 juin, consacrée à la célébration de cette journée internationale.

Selon la même source, "cet acte témoigne de la reconnaissance croissante de l'expertise d'ALGERAC sur le plan international et traduit sa volonté de renforcer la coopération régionale, tout en promouvant les normes de qualité et de conformité au-delà des frontières nationales". Placée sous le haut patronage du

ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi, cette rencontre se déroulera sous le thème : "Accréditation : renforcer les capacités des Petites et moyennes entreprises".

Elle réunira des représentants d'institutions publiques, d'organismes d'évaluation de la conformité, ainsi que des acteurs du monde économique et industriel.

Cette célébration, qui coïncide avec le 20^e anniversaire de la création d'ALGERAC, vise à "mettre en lumière le rôle stratégique de l'accréditation dans la compétitivité et la durabilité des PME, notamment dans les secteurs clés de l'économie nationale et dans la protection du consommateur", précise le communiqué.

APS

JAPON

La BOJ garde ses taux inchangés et se montre plus souple sur ses rachats de dette

La Banque du Japon (BoJ) a gardé inchangés ses taux mardi face et va atténuer le durcissement de sa politique sur ses rachats de dette nippone afin d'apaiser les tensions sur le marché obligataire.



A la suite d'une réunion de deux jours, l'institution a annoncé maintenir à 0,5% son taux directeur: un statu quo largement attendu alors que la quatrième économie mondiale est fragilisée par l'offensive douanière du président américain Donald Trump.

Afin de contrer le retour de l'inflation au Japon depuis deux ans et demi, la BoJ avait entamé en mars 2024 un resserrement de ses taux, après dix ans de politique monétaire ultra-accommodante.

Elle les a relevés par deux fois l'an dernier, puis encore en janvier.

"La croissance économique japonaise devrait ralentir" à l'unisson de l'économie mondiale en raison de la guerre commerciale, qui génère "une baisse des bénéfices des entreprises nationales", mais "des conditions financières accommodantes devraient apporter un soutien", a commenté mardi la BoJ.

L'institution était surtout attendue sur la question de la dette japonaise, après un net essoufflement de l'appétit du mar-

ché qui avait entraîné une récente flambée des rendements.

Après avoir longtemps racheté massivement des obligations souveraines japonaises en vue d'enrayer la stagnation économique et la déflation, la BoJ avait entrepris depuis août dernier de réduire ses rachats de 400 milliards de yens (2,39 milliards d'euros) par trimestre pour mettre progressivement fin à ce programme d'assouplissement quantitatif.

Or, l'institution va finalement ralentir l'an prochain le rythme: à partir

d'avril 2026, la réduction de ses rachats de dette passera à "environ 200 milliards de yens par trimestre".

Les taux de la BoJ restent certes très en-deçà du niveau de 4,25% à 4,5% du taux directeur de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Et l'inflation tenace reste au-delà des 2% visés par l'institution: les prix à la consommation dans l'archipel (hors énergie et produits alimentaires frais) ont progressé à 3,0% sur un an en avril.

Le Japon est soumis à des droits de douane de base de 10% ainsi qu'à des prélèvements très élevés sur les voitures, l'acier et l'aluminium.

Les négociations patinent avant la date-butoir début juillet pour un relèvement à 2,4% de surtaxes dites "réciproques".

La BoJ avait abaissé de moitié en mai sa prévision de croissance pour l'économie japonaise, à 0,5% sur l'année budgétaire 2025 entamée début avril.

CAP-VERT

La BAD approuve un financement de 19,6 millions d'euros pour l'énergie éolienne

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé lundi avoir approuvé un financement de 19,6 millions d'euros (22,6 millions de dollars) pour soutenir la phase II du projet d'expansion de Cabeolica au Cap-Vert.

"Ce projet est la première initiative du pays en matière d'énergie renouvelable à intégrer la production d'énergie éolienne et les systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS) à grande échelle", a expliqué

la BAD dans un communiqué. Selon la même source, le financement comprend "un prêt d'environ 12,6 millions d'euros de la Banque africaine de développement et sept millions d'euros de financement concessionnel de la Facilité pour l'énergie durable en Afrique (SEFA)".

Le projet initial de Cabeolica a été inauguré en 2012 et la phase II ajoutera 13,5 mégawatts de capacité de production éolienne et 26 mégaw-

wattheures de stockage d'énergie par batterie connecté au réseau.

"L'expansion devrait générer plus de 60 gigawattheures d'énergie propre par an, éliminant ainsi la couteau production thermique et réduisant les émissions de dioxyde de carbone d'environ 50.000 tonnes par an", souligne le communiqué.

Le projet Cabeolica participe à l'objectif du Cap-Vert de produire 50% de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030.

PÉTROLE

La demande mondiale atteindra un pic d'ici la fin de la décennie

La demande mondiale de pétrole atteindra un pic d'ici la fin de la décennie, a indiqué mardi l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans un rapport.

L'agence de l'énergie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que la demande mondiale d'or noir atteindra un pic d'ici la fin de la décennie, selon de nouvelles prévisions, confirmant de précédentes projections publiées en 2023.

La consommation mondiale de pétrole devrait, par contre, connaître "une légère baisse" en

2030, après avoir atteint un plus haut niveau l'année précédente, à environ 105,5 millions de barils par jour.

Malgré le climatoscepticisme ambiant et l'appel du président américain, Donald Trump, à "forer à tout va", "un pic de la demande mondiale de pétrole est toujours à l'horizon", a assuré l'AIE.

Si, pour l'heure, l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran attire l'attention sur les risques immédiats en matière de sécurité énergétique, "les nouvelles perspectives à moyen terme" de l'AIE prévoient que l'offre mondiale de pétrole aug-

mentera bien plus rapidement que la demande dans les années à venir", affirme le rapport.

La demande mondiale de pétrole augmentera de 2,5 millions de barils par jour (mb/j) entre 2024 et 2030, jusqu'à atteindre un plateau "autour de 105,5 mb/j d'ici la fin de la décennie".

Mais "la croissance annuelle ralentit", passant d'environ 700.000 barils par jour en 2025 et 2026 "à une croissance marginale au cours des années suivantes, avec une légère baisse attendue en 2030", indique l'AIE, sur la base des politiques actuelles et des tendances

du marché. Selon l'agence, la fin de l'ère du pétrole se dessine sous l'effet d'"une croissance économique en dessous de la tendance, freinée par les tensions commerciales mondiales et les déséquilibres budgétaires" mais aussi sous l'effet de "l'accélération de la substitution au pétrole dans les secteurs des transports", avec l'essor de la voiture électrique, et de la production d'énergie.

Lundi, l'Opep a estimé que la demande mondiale de pétrole augmenterait de 1,3 million de barils par jour en 2025 comme en 2026.

ALLEMAGNE

L'inflation se maintient à 2,1 % sur un an en mai

L'inflation est bien restée stable en mai en Allemagne sur un an, selon l'estimation définitive publiée vendredi par l'institut allemand de statistiques "Destatis".

L'indice des prix à la consommation a progressé de 2,1%, comme en avril. La hausse des prix ne s'est plus accélérée depuis décembre, quand l'indice avait augmenté de 2,6% en Allemagne sur un an.

Cette stabilisation s'explique par "la poursuite de la baisse des prix de l'énergie (-4,6%)", a souligné Ruth Brand, présidente de Destatis.

En revanche, "la hausse des prix des produits alimentaires (+2,8%) et des services (+3,4%) a continué d'exercer une pression à la hausse sur l'inflation" en mai, a ajouté Mme Brand.

Par rapport au mois précédent, les prix à la consommation ont globalement augmenté de 0,1%.

L'indice global des prix harmonisé, valeur référence pour la BCE, a également progressé de 2,1% sur un an en mai.

L'incertitude autour des négociations commerciales entre Washington et ses partenaires pese sur les perspectives économiques, ce qui a poussé la BCE à revoir début juin à la baisse ses prévisions d'inflation pour 2025 (2,0%) et 2026 (1,6%), en même temps qu'elle a abaissé ses taux pour la septième fois d'affilée.

À moyen terme, la relance budgétaire décidée en Allemagne pourrait faire remonter l'inflation dans le pays, mais de façon "limitée, avec un taux moyen juste au-dessus de 2% en 2026-2027", estiment des analystes.

ESPAGNE

Inflation révisée légèrement en hausse en mai, à 2% sur un an

L'inflation en Espagne a été légèrement révisée à la hausse en mai pour s'élever à 2% sur un an, soit 0,1 point de plus que l'estimation avancée il y a deux semaines, selon les données officielles publiées vendredi.

Le taux de hausse des prix à la consommation était de 2,2% sur un an en avril et de 2,3% en mars. Selon l'Institut national de statistiques (INE), la modération en mai s'explique principalement par la baisse des prix dans le domaine des loisirs et de la culture, en particulier des packs touristiques (hôtel + voyages par exemple), qui avaient augmenté significativement en mai 2024.

Le coût du logement a également diminué en raison d'une hausse moindre des prix de l'électricité par rapport à l'année précédente. La hausse de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui permet des comparaisons entre différents pays de la zone euro, s'est établie à 2% (chiffre révisé) sur un an en mai, contre 2,2% en avril.

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix des produits alimentaires ou de l'énergie et qui corrige les variations saisonnières, a baissé à 2,2% sur un an, soit 0,2 point de moins qu'en avril. Selon la Banque d'Espagne, l'inflation devrait se situer autour de 2,5% pour l'ensemble de l'année 2025, un niveau supérieur à l'objectif de 2% de la Banque centrale européenne.

ARGENTINE

L'inflation à 1,5% en mai, au plus bas depuis 5 ans

L'inflation en Argentine s'est établie en mai à 1,5%, un niveau qui n'avait plus été observé dans le pays sud-américain depuis 5 ans, selon les données officielles publiées jeudi par l'Institut national de la statistique (Indec).

La hausse des prix à la consommation sur mai confirme la tendance lourde de déclération de l'inflation après un an et demi de politique d'austérité sous la présidence de l'ultralibéral Javier Milei. L'inflation atteint 43,5% en interannuel, contre 211% à fin 2023.

APS

SOUK AHRAS

Entame d'une opération de remise de plus de 4.000 ruches pleines à de petits éleveurs

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Souk Ahras vient d'entamer une opération de remise de 4.210 ruches pleines à de petits éleveurs, a indiqué, mardi, le chef du bureau des investissements agricoles et du suivi des projets, Azzedine Keriem.

Le même responsable a précisé à l'APS que la remise de ce quota de ruches, dotées de l'équipement nécessaire à la récolte du miel, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de développement de l'agriculture rurale financé par le Fonds national de développement rural à hauteur de 40 millions de dinars. M. Keriem a ajouté que 190 ruches ont déjà été distribuées à 19 bénéficiaires dans la commune frontalière de Heddada "au titre d'une première étape", à raison de 10 ruches par apiculteur.

Les 4.020 ruches restantes seront distribuées dans les différentes communes de la wilaya de Souk Ahras "avant la fin du mois de juin", a encore précisé le même cadre, ajoutant que les bénéficiaires (petits apiculteurs et éleveurs de bétail) ont préalablement reçu une formation spécialisée dans le domaine de l'apiculture, dispensée par la Chambre de l'agriculture et les centres de formation professionnelle de la wilaya, après étude et validation des demandes par la DSA.

M. Keriem a également affirmé que la DSA a élaboré, en coordination avec la Conservation des forêts, une feuille de route destinée à faire de cette wilaya un leader en matière de production de différentes qualités de miel.

Un des bénéficiaires de cette opération, El Nacer Kadri, a estimé que cette aide de l'Etat contribuera à améliorer la production des petits investisseurs travaillant en zones rurales, et à renforcer leurs capacités dans le domaine de l'apiculture.

EDUCATION

Bac 2025: Plusieurs individus condamnés à des peines de prison pour fraude et fuite des réponses des épreuves

Les tribunaux d'Annaba, El-Oued, M'sila et Chlef ont prononcé, lundi, des peines de prison et des amendes contre plusieurs individus impliqués dans des affaires de fraude au baccalauréat et de réponses des épreuves sur les réseaux sociaux.

Le procureur de la République près le tribunal d'Annaba a indiqué, dans un communiqué, que "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les délits portant atteinte à l'intégrité des examens, plusieurs individus ont été arrêtés pour avoir fuité les réponses des épreuves du baccalauréat".

"Lors de la comparution des individus en question devant le parquet du tribunal d'Annaba, en date du 16 juin 2025, les accusés (B.R), (B.R), (D.N) et (Ch.Y) ont été déférés devant le tribunal pour délit de fuite de réponses des épreuves d'examens officiels en recourant aux moyens de communication à distance, ainsi que de l'accusée (A.Y), déférée pour délit de participation, conformément à la procédure de comparution immédiate", ajoute la même source.

Lors de la comparution des mis en

cause devant le tribunal, "le procès a été ajourné à l'audience du 22 juin 2025, avec le placement de quatre accusés en détention provisoire et la mise sous contrôle judiciaire de l'accusée", selon le communiqué.

Par ailleurs, un communiqué du procureur de la République près le tribunal d'El-Oued a précisé que "dans le cadre de la sécurisation des épreuves du baccalauréat, session juin 2025, l'accusée (B.M) a été arrêtée le 15 juin 2025, soupçonnée d'avoir publiés les réponses de l'épreuve de la langue arabe du baccalauréat sur les réseaux sociaux".

"En date du 16 juin 2025, la mise en cause a été déférée devant le parquet de la République, et poursuivie conformément aux procédures de comparution immédiate.

A l'issue du procès, le tribunal a prononcé une peine de 18 mois de prison, dont six mois avec sursis assortie d'une amende de 100.000 DA, avec émission d'un mandat de dépôt à son encontre, séance tenante", indique le parquet.

"L'enquête se poursuit afin d'identifier et d'arrêter le reste des suspects impliqués dans la diffusion du sujet via les réseaux sociaux", selon la même source.

De son côté, le parquet de la

SÉCHERESSE

L'Algérie célèbre la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse par diverses manifestations

L'Algérie a célébré hier la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse à travers une série d'activités de sensibilisation organisées dans les différentes wilayas du pays, sous la supervision du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, via la Direction générale des forêts (DGF), indique un communiqué de la DGF.

La célébration officielle s'est tenue à El Bayadh sous le thème : "Restaurer les terres, saisir les opportunités".

A cette occasion, une conférence nationale sur "la réhabilitation des écosystèmes steppiques et la lutte contre la désertification" a été organisée en collaboration avec la Conservation des forêts de la wilaya.

A l'échelle nationale, les conservations des forêts ont initié diverses actions : conférences, visites d'expositions, projections de films, expositions photographiques, distribution de brochures de sensibilisation et interventions sur les radios locales.

Ces activités ont mobilisé la société civile, les médias, les établissements éducatifs, les autorités locales et les administrations concernées. La DGF souligne que cette journée, initiée par les Nations unies, vise à mettre en lumière les avantages de la restauration des terres et



leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Elle rappelle l'importance d'impliquer les générations actuelles et futures dans les efforts pour inverser

la dégradation des terres et lutter contre la sécheresse, en vue de contribuer à l'objectif international de restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030.

UNIVERSITÉ

Renouvellement de la convention de coopération entre l'Université de Tissemsilt et l'INAPI

L'Université "Ahmed Benyahia El-Wancharissi" de Tissemsilt a renouvelé, récemment, la convention de coopération avec l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), a-t-on appris, hier, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Le renouvellement de la convention a été paraphé par le Recteur de l'Université de Tissemsilt, Abdelmadjid Dehoum, et le Directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Belmehdi. "La convention prévoit une coopération dans le domaine de la recherche scientifique, des



Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de cette université", précise Djilali Laâgab, Vice-recteur chargé de la Promotion de la recherche scientifique, des Relations extérieures et de

la Coopération. Ce partenariat vise également à offrir des services adaptés aux besoins des étudiants et des enseignants porteurs d'idées innovantes, "à travers la définition de théma-

tiques de recherche au sein de l'université et de ses instituts, et la mise à leur disposition des dernières avancées technologiques dans divers domaines scientifiques", a-t-il expliqué. Il s'agit aussi de sensibiliser les étudiants à leurs droits en matière de propriété industrielle et de valoriser les résultats de la recherche scientifique, selon la même source.

Cette convention qui s'étale sur cinq ans, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement extérieur et les différentes institutions nationales liées à la recherche scientifique, indique-t-on.

République près le tribunal de M'sila a informé l'opinion publique, que "dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'intégrité des épreuves du Bac, session juin 2025, il a été procédé, en date du 16 juin 2025, à l'enregistrement d'un cas de fraude et de diffusion du sujet de l'épreuve des mathématiques, ainsi qu'à l'arrestation des deux mis en cause".

"Après avoir déféré les deux suspects répondant aux initiales de "B.A" et de sa sœur répondant aux initiales de (B.S), devant le parquet de la République près le tribunal de M'sila, le même jour, ils ont été poursuivis pour délit de diffusion du sujet de l'épreuve finale du Baccalauréat, via des moyens de communication à distance, puis ils ont été déférés devant la chambre correctionnelle, conformément aux procédures de comparution immédiate".

"Après leur comparution, les deux accusés ont été condamnés à une peine d'un (1) an de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA pour chacun, avec émission d'un mandat de dépôt à l'encontre de l'accusé répondant aux initiales (B.A), séance tenante", précise le communiqué.

Dans le même contexte, un communiqué de la Cour de justice de Chlef, a fait

état, en date du 16 juin 2025, "de lancement de poursuites à l'encontre des dénommés (L.H.) et (L.W.), conformément aux procédures de comparution immédiate, pour délit de diffusion de sujets des examens du Baccalauréat, au moyen d'un système de traitement automatisé de données, ainsi que pour délit de tentative de fuite de sujets et de réponses des épreuves du bac en utilisant des moyens de communication à distance, faits énoncés et punis par les articles 253 bis 6, alinéa 01, 253 bis 07 alinéas 03-04 et 31 du Code pénal".

"A l'issue du procès et après délibérations, les deux accusés ont été reconnus coupables et condamnés chacun à dix-huit (18) mois de prison ferme et à une amende de 100.000 DA dinars, avec émission d'un mandat de dépôt à leur encontre, séance tenante, et confiscation des saisies".

Il convient de rappeler que le Code pénal prévoit des peines sévères "à l'encontre de quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité des examens et des concours, pouvant aller jusqu'à 15 ans de prison, si les faits entraînent l'annulation totale ou partielle de l'examen ou du concours".

URUGUAY

4 détenus meurent dans l'incendie d'une prison

Quatre détenus sont morts et trois gardiens ont été intoxiqués lundi par des fumées dans une prison en Uruguay, après un incendie provoqué par une rixe entre détenus, selon le gouvernement.



L'incendie s'est déclaré en milieu de journée dans une cellule de la prison Santiago Vazquez, dans la périphérie de la capitale Montevideo.

L'établissement héberge

la plus importante population carcérale du pays. Le feu a entraîné "la mort de quatre personnes privées de liberté", a indiqué le ministère de l'Intérieur. "La situation a été provo-

quée par un affrontement entre des groupes de détenus logés dans des cellules attenantes", a-t-il ajouté dans un communiqué, affirmant que tout était désormais "sous contrôle".

AUTRICHE

Trois alpinistes tués par la foudre dans le Tyrol autrichien

Trois alpinistes expérimentés ont été tués lors d'un violent et soudain orage dans les montagnes du Tyrol en Autriche, a indiqué la police hier, un accident "rarissime", selon les secours.

"Les trois personnes ont succombé à la foudre" à 2.268 mètres d'altitude, a déclaré aux médias une porte-parole de la police régionale.

Il s'agit d'une femme de 60 ans accompagnée de son mari du même âge et de son beau-frère de 62 ans, touchés par les intempéries dimanche alors qu'ils se retrouvent au sommet de Mittag, au sud de la commune de Flirsch.

"En raison d'un changement sou-

dain de météo, le groupe a immédiatement entamé la descente, mais ils ne sont pas revenus" et les proches ont signalé leur disparition, a précisé la police dans un communiqué.

Les corps ont été retrouvés dans la soirée près d'un sentier balisé, à environ 2.268 m d'altitude, par l'équipage de l'hélicoptère de secours déployé dans des conditions difficiles.

Les décès liés aux activités en altitude demeurent "extrêmement rares" selon le responsable des opérations de secours en montagne du Tyrol Gregor Franke, notamment par l'agence de presse autrichienne APA (Austria Presse Agentur).



AFRIQUE DU SUD

90 morts dans les inondations (nouveau bilan)

Au moins 90 personnes sont mortes dans les inondations qui ont dévasté une partie de la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud, selon un nouveau bilan donné lundi par les autorités, alors que les secours continuent de chercher d'autres victimes.

Des milliers de personnes se sont retrouvées sans abri après que de violents vents et des pluies torrentielles ont frappé la région la plus pauvre du pays la semaine dernière.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui s'est rendu sur les lieux vendredi, a estimé que cette catastrophe était due au dérèglement climatique, soulignant que les flots ont parfois dépassé les quatre mètres de haut.

"Le dernier rapport indique une augmentation du nombre de décès (...) à 90", a annoncé le gouvernement du Cap oriental



dans un communiqué. 30 des victimes étaient des enfants, a-t-il déclaré.

Parmi eux, au moins six enfants qui se trouvaient dans un autobus scolaire emporté par l'inondation. Trois élèves ont été sauvés après s'être accrochés à des arbres.

"Environ 2.686 résidents se sont retrouvés sans abri" et ont été

accueillis dans des abris temporaires, a déclaré le gouvernement local.

La zone la plus durablement touchée par les inondations et les glissements de terrain subséquents était celle de la ville de Mthatha, à environ 800 kilomètres (500 miles) au sud de Johannesburg.

Des milliers de mai-sons, de routes, d'écoles et

de dispensaires ont été ensevelis sous la boue dans cette province de l'est de l'Afrique du Sud, baignée par l'océan Indien, après des pluies torrentielles accompagnées d'un froid glacial.

Les secours s'activent depuis, faisant du porte-à-porte, pour tenter de retrouver des personnes portées disparues ou de possibles survivants, et apporter de l'aide aux sinistrés, dont le nombre pourrait augmenter.

La neige et les fortes pluies sont fréquentes pendant l'hiver en Afrique du Sud, mais le pays est aussi très vulnérable aux fluctuations météorologiques et au changement climatique, qui augmente la fréquence et la sévérité des sécheresses, des inondations et des incendies, selon le Fonds vert pour le climat, un organisme de l'ONU.

CHINE

9 morts et 26 blessés à la suite d'une explosion dans une usine de feux d'artifice

Neuf personnes ont été tuées et 26 autres blessées, à la suite d'une explosion survenue lundi dans une usine de feux d'artifice située dans le centre de la Chine, a indiqué mardi le centre de secours sur place. L'explosion s'est produite lundi dans le district de Linli de la province du Hunan.

"Une opération de recherche et de sauvetage est actuellement en cours, tandis qu'une équipe d'enquête a été formée afin de déterminer les causes de l'accident", selon la même source.

ANGOLA

Les fortes précipitations font 2 morts et privent 2.000 familles d'électricité

Au moins deux enfants sont morts et 2.000 familles ont été privées d'électricité après que de fortes précipitations, inhabituelles pendant la saison sèche, se sont abattues sur la province angolaise d'Uige (nord) pendant trois jours, a rapporté mercredi l'Agence ANGOP. Antonio Simao, commandant provincial adjoint du Service pour la protection civile et les pompiers, a affirmé que les décès ont eu lieu dans les villes de Damba et d'Uige, où les averses inattendues, accompagnées de vent et de grêle, ont frappé les habitants locaux.

Depuis mardi, au moins 2.000 familles dans la province ont été privées d'électricité en raison de la catastrophe. La pluie a également détruit une partie de l'Hôpital général d'Uige, des bâtiments scolaires et des véhicules garés dans les rues, selon l'ANGOP.

PÉROU

Un séisme de magnitude 6,1 fait un mort à Lima

Un séisme de magnitude 6,1 a frappé dimanche le Pérou, faisant un mort à Lima et provoquant des glissements de terrain, selon les autorités. Le tremblement de terre a eu lieu vers 11H35 locales (16H35 GMT) à environ 30 km au sud-ouest de Callao, ville située sur la côte, à une dizaine de km de Lima, selon le Centre sismologique national.

La police nationale a annoncé qu'un homme de 36 ans avait été tué par la chute d'un mur sur la voiture dans laquelle il se trouvait, dans le district d'Independencia, dans la capitale. "J'appelle la population à rester calme", a lancé la présidente Dina Boluarte, rappelant qu'il n'y avait pas d'alerte au tsunami. Une vidéo diffusée sur la chaîne Latina montre plusieurs glissements de terrains dans différentes communes de la région de Lima. "C'est à Lima et Callao que les secousses ont été les plus fortes. Pour l'heure, nous n'avons pas d'informations sur des dégâts ou des victimes", a déclaré sur Canal N le président de l'Institut géophysique du Pérou, Hernando Tavera.

Le Pérou est situé dans la ceinture de feu du Pacifique, une vaste zone d'activité sismique qui s'étend le long de la côte ouest du continent américain. Le pays est secoué chaque année par des centaines de séismes perceptibles.

APS

CHU D'ORAN plus de 150 participants aux journées de biochimie prévues le 19 juin courant

Plus de 150 spécialistes participeront à la 3e Journée nationale et la 2e Journée internationale de biochimie, qui seront organisées le 19 juin en cours, par le Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran, selon les organisateurs.

Placées sous le thème " Biochimie et technologies innovantes", ces manifestations aborderont diverses pathologies rares, maladies métaboliques, cancers du sang, entre autres, des sujets qui suscitent un intérêt croissant de la part des responsables du secteur de la santé, a indiqué à l'APS la professeure Soulef Saâdi-Ouslim, cheffe du service de biochimie de l'hôpital précité et présidente de la rencontre.

En plus des spécialistes des établissements hospitaliers d'Oran, des experts issus de plusieurs établissements de santé nationales sont également attendus à cet événement pour "échanger leurs expériences et présenter les résultats de leurs recherches dans ce domaine". Un riche programme scientifique a été élaboré pour l'occasion, avec près d'une vingtaine de communications, portant notamment sur "Les maladies rares du foie : quand y penser et quels examens prescrire?", "La maladie de Fabry : une maladie méconnue mais pas si rare", "L'apport de l'intelligence artificielle dans le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer", selon la même responsable.

SOUK AHRAS Interventions chirurgicales dans diverses spécialités médicales au profit d'enfants

Des interventions chirurgicales dans diverses spécialités médicales sont effectuées depuis dimanche au profit d'enfants malades au niveau de l'hôpital mère et enfants "Khadidja Benbennour" de la ville de Souk Ahras.

Dans une déclaration à l'APS, la directrice de cet établissement hospitalier, Karima Boutadjine, a indiqué que dans le cadre des activités du service de chirurgie de l'hôpital, 44 opérations chirurgicales seront effectuées du 15 au 18 juin courant dans diverses spécialités au profit d'enfants scolarisés des deux paliers primaire et moyen de plusieurs communes.

Ces interventions, a-t-elle noté, s'inscrivent dans le cadre d'un programme visant la prise en charge sanitaire des écoliers durant les vacances scolaires pour ne pas perturber leur scolarité.

Les 11 opérations réalisées dimanche ont inclus des interventions délicates menées par des médecins spécialistes pour traiter des problèmes d'urologie, de malformations congénitales, des intestins, de kystes hydatiques et d'hernie discale, a ajouté la même source qui a relevé que ces interventions ont été menées dans d'excellentes conditions par des staffs médicaux et paramédicaux hautement préparés.

L'administration de l'hôpital a préparé ces interventions et la liste nominative des écoliers souffrant de problèmes de santé en coordination avec les unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire (UDS) des différentes communes, selon la même source qui a indiqué que les médecins spécialistes ont ensuite examiné chaque cas avant de programmer les opérations en fonction des priorités médicales.

APS

JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG Saihi inspecte l'unité de transfusion sanguine à l'EHU "Mustapha Pacha"

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a effectué, mardi, une visite à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "Mustapha Pacha" (Alger), où il a inspecté l'unité de don de sang, de plaquettes et de cellules souches, récemment réaménagée afin d'augmenter sa capacité d'accueil.



Lors de cette visite, qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale du don de sang, le ministre s'est enquis des nouveaux équipements acquis par l'unité et de son système électronique, saluant à cette occasion les efforts du personnel médical et administratif visant à "réunir toutes les conditions nécessaires pour accueillir les citoyens et faciliter l'opération de

don". Il s'est également réjoui de la généralisation de la numérisation à toutes les activités de l'unité, qui fonctionne "conformément aux exigences et normes internationales en la matière". De son côté, le chef de l'unité de don de sang, Aissam Frigaa, a indiqué que celle-ci permettra d'accueillir "pas moins de 250 donneurs par jour et de couvrir près de 80 % des besoins

des hôpitaux d'Alger et ses environs", ajoutant qu'elle a obtenu les certifications ISO relatives aux systèmes de gestion de la qualité et de management HSE (hygiène, santé et environnement). Cette visite d'inspection a été l'occasion d'inaugurer la plateforme électronique unifiée, qui permettra l'enregistrement, la sélection médicale des donneurs et le don de sang.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Une équipe médicale du CPMC (Alger) à pied d'œuvre à Adrar



Une équipe médicale du Centre national de lutte anti-cancer Pierre et Marie Curie (CMPC-Alger) est à pied d'œuvre à Adrar, dans le cadre d'un jumelage inter-hôpitaux, dans le domaine de l'oncologie, de la chirurgie anti-cancéreuse et des maladies hématologiques, a-t-on appris mardi des responsables du Centre anti-cancer (CAC) d'Adrar.

Pilotée par la direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Adrar, l'opération, regroupant des praticiens spécialistes en oncologie, a permis de s'enquérir du protocole de chimiothérapie adopté, avant de tenir une séance de coor-

dination de cette opération de jumelage qui se poursuivra jusqu'à la fin de semaine en cours, a indiqué le directeur du CAC-Adrar, Abdellak Kebir.

Le programme de ce jumelage, décliné en deux volets, médical et de formation, a été amorcé par des interventions menées au niveau du service d'oncologie et de chirurgie, où quatre opérations chirurgicales ont été effectuées "avec succès" sur des cas délicats, en plus de définir les protocoles thérapeutiques de plusieurs malades, a-t-il précisé.

L'initiative vise aussi à offrir un espace d'échange

d'expertises en matière de traitement des tumeurs cancéreuses et des maladies hématologiques, et d'imprégner le staff paramédical sur les préparations des traitements de chimiothérapie au niveau de la pharmacie centrale et les modes de leur administration aux malades par les infirmiers, a expliqué, de son côté, le coordinateur des paramédicaux de cette mission, Abderrazak Meziani.

Par ailleurs, le Centre de transfusion sanguine du CAC-Adrar poursuit jusqu'à jeudi prochain ses actions de sensibilisation sur le don de sang, dans le cadre de la

célébration de la journée mondiale de don de sang, et ce au niveau de la place des Martyrs, au centre-ville d'Adrar, afin d'accueillir un maximum de donneurs de sang, a fait savoir la cheffe de service du Centre de transfusion, Fatma Belguendouz.

L'initiative a pour objectif de collecter un maximum de poches de sang pour la banque de sang du CAC, comporte aussi une action de sensibilisation au profit des enfants à travers des activités ludiques et des concours de dessins pour ancrer la culture du don de sang dès le jeune âge, selon la même source.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 55.493 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.493 martyrs et 129.320 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 61 martyrs et 397 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indi-

qué que 5.494 Palestiniens sont tombés en martyrs et 17.279 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se

trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catas-

trophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

MPOX
L'OMS maintient l'alerte

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré lundi maintenir l'alerte face à l'épidémie de mpox, qui touche principalement l'Afrique, et a appelé à "un soutien international continu". Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, "a annoncé que la flambée du mpox continuait de répondre aux critères d'une urgence de santé publique de portée internationale" (USPPI), selon un communiqué.

L'USPPI était jusqu'à l'an dernier le niveau d'alerte le plus élevé face à une épidémie selon le Règlement sanitaire international (RSI), un cadre juridiquement contraignant pour ses 196 Etats Parties.

Mais des amendements adoptés en juin 2024 par les pays de l'Organisation mondiale de la santé ont introduit un plus haut degré d'alerte : celui d'"urgence due à une pandémie". La décision de maintenir l'alerte face à la recrudescence du mpox fait suite à la quatrième réunion du Comité d'urgence du RSI le 5 juin.

Ce comité, tout en "reconnaissant les progrès réalisés dans la capacité de

réponse de certains pays", a informé le directeur général que l'événement continuait de constituer une USPPI, en raison de l'augmentation continue du nombre des cas, y compris récemment en Afrique de l'Ouest, et de "la poursuite probable d'une transmission non détectée dans certains pays au-delà du continent africain", explique l'OMS.

"Les difficultés opérationnelles persistantes" pour répondre à l'épidémie, "y compris en matière de surveillance et de dépistage, ainsi que le manque de financement, font qu'il est difficile de hiérarchiser les interventions et qu'un soutien international continu est nécessaire", poursuit l'organisation. Le chef de l'OMS avait déclaré cette USPPI le 14 août 2024 face à la propagation fulgurante de la maladie, anciennement connue sous le nom de variole du singe, en Afrique et en particulier en République démocratique du Congo (RDC).

L'OMS avait pris la même décision en juillet 2022, lorsqu'une épidémie de mpox s'était étendue à travers le monde, avant de la lever en mai 2023.

"Depuis le début de 2024, plus de 37.000 cas confirmés de mpox ont été signalés à l'OMS par 25 pays, dont 125 décès", a dit le chef de l'OMS vendredi au comité d'urgence.

La RDC rassemble à elle seule 60% des cas confirmés et 40% des décès, suivie par l'Ouganda, le Burundi et le Sierra Leone, qui connaît une augmentation du nombre des cas depuis le début de cette année. En plus des cas confirmés, la République démocratique du Congo continue de signaler entre 2.000 et 3.000 cas suspects chaque semaine. Depuis la précédente réunion du comité en février, sept autres pays ont signalé des flambées pour la première fois : Albanie, Ethiopie, Malawi, Macédoine du Nord, Soudan du Sud, Tanzanie et Togo, a relevé M. Tedros.

"Nous avons besoin d'une vaccination stratégique et ciblée. Et nous avons besoin que tous les partenaires et donateurs soutiennent le plan stratégique mondial de préparation et de réponse au mpox, en fournissant les 147 millions de dollars nécessaires", a-t-il demandé.

IRAK
19 décès dus à la fièvre du Congo depuis début 2025

La fièvre hémorragique de Crimée-Congo a tué 19 personnes sur plus d'une centaine contaminées depuis début 2025 en Irak, a annoncé jeudi le ministère de la Santé, appelant au respect des mesures sanitaires chez les éleveurs de bétail et dans les abattoirs.

Egalement surnommée fièvre du Congo, la transmission de la maladie se produit "soit par les piqûres de tiques, soit par contact avec du sang ou des tissus d'animaux infectés, pen-

dant ou immédiatement après l'abattage", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La maladie touche à la fois des animaux, notamment des élevages bovins, et des êtres humains. Depuis le début de l'année 2025, "123 cas de contamination à la fièvre hémorragique ont été confirmés, dont 19 décès", a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé, Saif al-Badr, dans un communiqué, précisant que Bagdad, la capitale,

avait recensé cinq morts. Comme durant les années précédentes, la province pauvre et rurale de Dhi Qar enregistre le nombre le plus élevé de patients (36 cas) dans le sud du pays où sont élevés des bovins, des moutons et des chèvres.

Selon le ministère de la Santé irakien, les personnes les plus touchées par la fièvre hémorragique sont les éleveurs de bétail ainsi que les employés des abattoirs.

Une précédente flambée

en 2022 - au moins 27 décès - était d'autant plus notable qu'entre 1989 et 2009, seuls six cas avaient été signalés, suivis par trois cas mortels en 2018 et "33 cas confirmés en 2021, dont 13 décès", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Entre humains, la transmission de la maladie "peut survenir à la suite d'un contact direct avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques de sujets infectés", selon l'OMS.

CIBLAGE PAR L'ENTITÉ SIONISTE D'HÔPITAUX EN IRAN**Une violation du droit international et un crime de guerre**

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Beqai, a condamné lundi le ciblage par l'entité sioniste d'hôpitaux en Iran, le qualifiant de "violation flagrante du droit international et un crime de guerre", a rapporté l'agence de presse iranienne IRNA.

"Un nouveau crime perpétré par le régime sioniste agresseur : l'hôpital Farabi, situé dans la ville de Kermanshah à l'ouest de l'Iran, a été la cible d'attaques de ce régime infanticide", a écrit Beqai, dans un message posté sur les réseaux sociaux et repris par IRNA.

"Le ciblage d'hôpitaux, en plus des attaques contre des zones résidentielles, constitue une violation flagrante des règles du droit international et un crime de guerre. Pourtant, c'est là l'instruction directe du ministre de la guerre du régime sioniste : frapper des zones résidentielles !", a-t-il ajouté.

L'entité sioniste lance depuis vendredi dernier des attaques de missiles contre des positions civiles et militaires iraniennes, faisant des centaines de martyrs et des dégâts aux infrastructures de base.

CHOLÉRA
MSF: le Soudan confronté à une grave crise

L'ONG Médecins sans Frontières (MSF) a alerté sur la situation actuelle du choléra qui s'aggrave au Soudan avec plus de 1000 cas recensés chaque jour dans la capitale Khartoum, épicentre de l'épidémie.

Au milieu des ravages causés par la guerre qui dure depuis plus de deux ans, le Soudan est confronté à l'une des crises humanitaires les plus graves, menaçant la vie de millions de personnes.

Avant la détérioration des services de base et la fermeture de plus de 80% des hôpitaux, "la pandémie de choléra s'aggrave à un rythme effréné, transformant la capitale, Khartoum, en un épicentre majeur de l'épidémie", selon MSF. "La situation actuelle du choléra est très grave, en particulier à Khartoum, devenue l'épicentre de l'épidémie", a déclaré à des médias Nicolas Jean, chef de mission MSF au Soudan.

"Nous avons constaté une vague de choléra qui s'est rapidement propagée en quelques jours seulement, avec des centaines de cas, voire plus de 1000 par jour à Khartoum".

MSF a attribué l'épidémie aux "effets du conflit sur le réseau d'eau, le système de santé et l'hygiène des citoyens", soulignant que "de nombreuses personnes ont été déplacées à plusieurs reprises, sans abri ni même domicile, et ont été contraintes de vivre dans des abris surpeuplés".

"Le manque d'eau, le manque d'hygiène et le manque d'accès aux soins de santé sont autant de facteurs qui ont favorisé la propagation de la maladie et l'ont rendue difficile à contrôler", a expliqué le responsable de MSF.

Le Soudan est en proie à un conflit armé depuis avril 2023, opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

Au moins 24000 personnes auraient été tuées. Et plus de 14 millions de personnes ont été déplacées, dont plus de 4 millions qui fuient vers les pays voisins, selon des estimations.

Par ailleurs, une famine a été déclarée dans au moins cinq régions soudanaises, la région dévastée du Darfour étant son principal épicentre.

APS

ATTAKUES SIONISTES CONTRE L'IRAN

Téhéran exhorte la communauté internationale à demander des comptes à l'entité sioniste

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqaei, a déclaré mardi que l'attaque de l'entité sioniste contre l'Iran était contraire aux normes internationales, soulignant que la communauté internationale devrait demander des comptes à l'agresseur et condamner explicitement ses actions.

"L'agression sioniste est contraire à toutes les normes internationales, à la Charte des Nations Unies et aux droits de l'homme", a indiqué Esmail Baqaei cité par l'agence de presse Irna.

Il a fait savoir qu'"en vertu du chapitre 7, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et le Conseil de sécurité de l'ONU étaient tenus de prévenir toute agression, menace ou violation de la paix".

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a, en outre, souligné que, "conformément à toutes les réglementations internationales, notamment la ré-



solution 533 du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), toute menace contre les installations nucléaires pacifiques d'un pays constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales".

Par conséquent, a-t-il poursuivi, "l'Iran attend de l'ONU, de l'AIEA et du Conseil de sécurité des Nations unies qu'ils prennent des mesures et tiennent l'agresseur pour responsable".

Evitant, par ailleurs, les positions adoptées par de nombreux pays face à l'agression sioniste, Esmail Baqaei a rappelé que les Etats de la région ont condamné le ré-

gime sioniste et mis en garde contre les répercussions de son crime sur la paix et la stabilité régionales et internationales.

Il a notamment exhorté les autres nations à condamner cette agression devant le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée générale des Nations Unies pour contraindre l'entité sioniste à rendre des comptes.

Concernant la réponse de l'Iran, le diplomate a rappelé que la République islamique a le droit de défendre sa sécurité nationale, sa souveraineté et son intégrité territoriale conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

Les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays arabes et musulmans condamnent les attaques sionistes contre l'Iran

Les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays arabes et musulmans ont exprimé lundi leur rejet et leur condamnation des attaques sionistes contre l'Iran, qui se poursuivent depuis vendredi dernier, appelant au respect de la souveraineté des Etats, de l'intégrité de leurs territoires et à la résolution des différends par des moyens pacifiques.

Dans une communiqué commun, les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, la Jordanie, le Pakistan, Bahreïn, Brunei Darussalam, la Turquie, le Tchad, la Gambie, l'Union des Comores, Djibouti, l'Arabie saoudite, le Soudan, la Somalie, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Sultanat d'Oman, le Qatar, Koweït, la Libye, l'Egypte et la Mauritanie ont déclaré que, "face aux développements régionaux rapides et à l'escalade sans précédent des tensions au Moyen-Orient", résultant de l'agression de l'occupant israélien contre la République islamique d'Iran, ils "rejettent et condamnent" les attaques de l'occupant israélien "menées depuis l'aube du 13 juin 2025 contre l'Iran, ainsi que toute pratique violant le

droit international, les principes de la Charte des Nations unies", et réaffirment "la nécessité de respecter la souveraineté des Etats, l'intégrité de leurs territoires, les principes de bon voisinage et de règlement pacifique des conflits".

Les ministres ont également exprimé, leur "profonde inquiétude face à cette escalade dangereuse qui menace la sécurité et la stabilité de toute la région", soulignant "la nécessité de mettre fin aux actions hostiles" de l'occupant israélien contre l'Iran, à un moment où le Moyen-Orient connaît des tensions croissantes, et "l'importance de réduire les tensions en vue d'un cessez-le-feu et d'un apaisement global".

Ils ont insisté sur "l'importance de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, conformément aux résolutions internationales pertinentes et sans sélectivité", et ont appelé à "l'adhésion rapide de tous les pays de la région au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires".

Les ministres des Affaires étrangères ont aussi "souligné l'impératif

de ne pas cibler les installations nucléaires placées sous les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), conformément aux décisions de l'AIEA et du Conseil de sécurité, car cela constitue une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire au titre de la Convention de Genève de 1949", mettant en avant "la nécessité de revenir au processus de négociations dès que possible comme seule voie pour parvenir à un accord durable sur le programme nucléaire iranien".

Enfin, les ministres ont souligné l'importance du respect de la liberté de navigation sur les voies maritimes internationales, conformément au droit international en vigueur, et de la non mise en péril de la sécurité maritime internationale", affirmant que "la seule issue aux crises régionales réside dans la diplomatie, le dialogue et le respect des principes de bon voisinage, selon le droit international et la Charte des Nations unies", tout en soulignant qu'"aucune solution militaire ne saurait régler la crise actuelle".

Les Iraniens combattront l'entité sioniste jusqu'à la dernière goutte de sang (Araghchi)

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, a affirmé, lundi, que les Iraniens combattront l'entité sioniste "jusqu'à la dernière goutte de sang" pour protéger leur pays et leur dignité, rappelant que "c'est l'entité sioniste qui a débuté la guerre". "Nous combattrons avec honneur jusqu'à la dernière goutte de sang

pour protéger notre terre, notre peuple, notre dignité et nos acquis", a écrit M. Araghchi dans un message posté sur les réseaux sociaux, relayé par l'agence de presse iranienne Irna. "Nos puissantes forces armées montreront au monde que les criminels de guerre cachés dans les abris paieront pour leurs crimes. Nous les poursuivrons

aussi longtemps que nécessaire, jusqu'à ce qu'ils comprennent qu'ils ne peuvent plus viser notre peuple impunément", a-t-il ajouté. Qualifiant le dénommé Netanyahu de criminel de guerre recherché et de manipulateur notoire, M. Araghchi a souligné que "l'Iran n'a pas commencé cette guerre et ne cherche pas l'effusion de sang".

Un quatrième avion de chasse de l'armée sioniste abattu dans le nord-ouest du pays

La défense aérienne des forces armées iraniennes a abattu un avion de combat de l'armée sioniste à Tabriz, dans le nord-ouest de l'Iran, a rapporté mardi l'agence de presse iranienne Irna citant un responsable local.

"La défense aérienne des forces armées iraniennes à Tabriz a abattu avec succès un avion de combat sioniste F-35 à Tabriz, dans le nord-ouest de l'Iran", a indiqué le directeur général de la gestion des crises de la province de l'Azerbaïjan oriental, Majid Farshi, dans une déclaration à l'agence Irna.

Il s'agit du quatrième avion du genre à être intercepté et détruit par les forces armées iraniennes depuis le début de l'agression sioniste contre l'Iran, ajoute la même source. Selon le responsable iranien, "deux drones de combat avaient été abattus plus tôt dans la même région".

L'entité sioniste a lancé vendredi dernier une série d'attaques contre l'Iran faisant des martyrs et des blessés. De son côté, l'Iran réplique et s'est dit déterminé à combattre l'entité sioniste "jusqu'à la dernière goutte de sang" pour protéger le pays.

Le roi de Jordanie avertit contre une escalade des tensions

Les agressions menées par l'entité sioniste contre l'Iran risquent de provoquer une "dangereuse escalade des tensions" dans la région "et au-delà", a affirmé mardi le roi Abdallah II de Jordanie.

"Avec l'expansion par l'entité sioniste de son offensive à l'Iran, il est impossible de dire où les frontières de ce champ de bataille s'arrêteront", a déclaré le souverain jordanien, lors d'un discours devant le Parlement européen à Strasbourg, soulignant que cela "est une menace pour tout le monde".

Evitant par ailleurs, l'agression sioniste "cruelle" en cours dans la bande de Ghaza, il a estimé que "la seule solution viable" devait reposer sur une "paix juste".

"Notre sécurité à tous ne pourra être garantie tant que la communauté internationale n'agira pas...", a-t-il insisté. L'entité sioniste a lancé vendredi dernier une série d'attaques contre l'Iran faisant des martyrs et des blessés.

De son côté, l'Iran réplique et s'est dit déterminé à combattre l'entité sioniste "jusqu'à la dernière goutte de sang" pour protéger le pays.

L'armée affirme avoir ciblé un centre du renseignement militaire sioniste

L'armée iranienne a affirmé mardi avoir notamment ciblé un centre du service de renseignement extérieur sioniste, au cinquième jour de riposte aux agressions sionistes contre l'Iran.

Les Gardiens de la Révolution ont frappé le centre du renseignement militaire de l'armée sioniste, et le centre de planification des opérations terroristes sionistes, ont-ils déclaré dans un communiqué lu à la télévision d'Etat iranienne, précisant que "ce centre est actuellement en feu".

Auparavant, l'armée iranienne a affirmé détruit des "cibles stratégiques" sionistes à l'aide de drones.

"Des attaques massives de drones, utilisant des armes nouvelles et avancées, ont commencé et s'intensifieront dans les heures à venir", a averti le général Kioumars Heidari, commandant des forces terrestres de l'armée, cité par la télévision d'Etat.

L'entité sioniste a lancé vendredi une série d'attaques contre l'Iran faisant des martyrs et des blessés.

De son côté, l'Iran réplique et s'est dit déterminé à combattre l'entité sioniste "jusqu'à la dernière goutte de sang" pour protéger le pays.

APS

PALESTINE OCCUPÉE

Plus de 16000 étudiants tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023

Le ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement supérieur a indiqué, mardi, que 16.307 étudiants sont tombés en martyrs et 26.271 autres ont été blessés dans les Territoires palestiniens occupés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste, le 7 octobre 2023, sur la bande de Ghaza.



Le ministère a précisé, en outre, dans un communiqué, que "914 enseignants et administrateurs sont tombés en martyrs et 4.363 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, et que plus de 196 ont été arrêtés en Cisjordanie".

Il a également fait savoir que dans la bande de Ghaza, "352 écoles publiques ont été gravement endommagées, dont 111

ont été complètement détruites, tandis que 91 autres écoles et 89 établissements scolaires appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), ont été bombardés et vandalisés, en plus de 20 établissements d'enseignement supérieur gravement endommagés et de 60 bâtiments affiliés complètement détruits".

Aussi, "152 écoles et 8 universités ont été prises d'assaut et saccagées en Cisjordanie où des murs de plusieurs établissements scolaires à Jérusalem, Tulkarem et dans les villages de Barkin et Kafr al-Dik, à l'ouest de Salfit ont également été détruits".

Le ministère a souligné que "788.000 étudiants de la bande de Ghaza sont toujours privés d'inscription dans leurs écoles et universités depuis le début de l'agression".

Ghaza : MSF appelle l'UE à agir pour arrêter le génocide sioniste

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a appelé lundi l'Union européenne à cesser sa "rhétorique vide" sur la situation dramatique à Ghaza, et à passer aux actions concrètes pour contraindre l'occupation sioniste à mettre fin à ses crimes génocidaires dans l'enclave palestinienne.

Dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants des pays membres et aux chefs des institutions de l'UE, MSF a dé-

mandé instamment d'ouvrir l'accès à l'aide humanitaire vitale aux Palestiniens de Ghaza, car le blocage en cours n'est pas une mesure de sécurité légitime, c'est un crime de guerre".

"Il faut aussi renforcer les évacuations médicales", a ajouté l'ONG, estimant qu'"environ 13000 personnes, dont plus de 4500 enfants, en ont toujours un besoin urgent".

L'ONG a fustigé, par ailleurs,

le fait que des pays européens "continuent hypocritement à fournir à l'entité sioniste des armes qui tuent, brûlent ou handicquent à vie les personnes qui arrivent dans nos hôpitaux. Cela doit cesser".

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55432 martyrs et 128923 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.

Ghaza : 50 martyrs dans un nouveau massacre commis par les forces sionistes à Khan Younes

Au moins 50 Palestiniens sont tombés en martyrs et 200 autres ont été blessés mardi, dans un nouveau massacre perpétré par les forces d'occupation sionistes contre des personnes qui allaient chercher de l'aide humanitaire à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Cinquante civils sont tombés en martyrs et 200 autres ont été blessés après avoir été pris pour cibles par les forces sionistes, au moment où ils allaient cher-

cher de l'aide humanitaire au carrefour de Tahlia, dans la ville de Khan Younes, souligne Wafa, qui cite des sources médicales.

Les urgences, les soins intensifs et les blocs opératoires sont surchargés en raison du nombre important de martyrs et de blessés, et les équipes médicales travaillent avec des stocks limités de médicaments et de fournitures vitales, ajoute la même source.

La bande de Ghaza souffre d'une crise humanitaire catastrophique depuis que les forces

d'occupation ont fermé tous les points de passage le 2 mars, empêchant l'entrée de nourriture, de médicaments, d'aide et de carburant. L'armée sioniste a ciblé des points de distribution d'aide à Rafah et dans le centre de la bande de Ghaza pendant des semaines, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

Depuis la mise en place d'un nouveau mécanisme de distribution d'aide humanitaire le 27 mai 2023, au moins 300 Palestiniens sont tombés en martyrs et des centaines d'autres ont été blessés.

L'UNRWA met en garde contre l'arrêt complet des opérations humanitaires

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que l'occupation sioniste empêchait l'entrée de carburant dans la bande de Ghaza depuis plus de 100 jours, mettant en garde contre l'arrêt complet des opérations humanitaires dans l'enclave assiégée. L'agence onusienne a rapporté, dans un message publié mardi

sur les réseaux sociaux, que "les secteurs de la santé, de l'eau, de l'alimentation et des communications sont en danger" en raison du siège humanitaire imposé par l'occupant sioniste à ce territoire depuis le 2 mars. La fermeture par l'entité sioniste des points de passage à Ghaza empêche l'entrée de toutes les fournitures, y compris la nourriture, les médicaments et le

carburant. L'UNRWA a souligné que "les opérations humanitaires ne peuvent être menées sans carburant", mettant l'accent sur la nécessité de lever le blocus sioniste sur la bande de Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza s'est élevé à 55432 martyrs et 128923 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

Promouvoir le dialogue et la tolérance

Le monde célèbre mercredi la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, une occasion de sensibiliser aux dangers de ce phénomène, qui se propage "plus vite que jamais" à travers la planète, et de souligner la nécessité de promouvoir la tolérance, le dialogue et l'inclusion.

En juillet 2021, l'Assemblée générale des Nations unies avait souligné les préoccupations mondiales concernant la "propagation et la prolifération exponentielles des discours de haine" dans le monde et adopté une résolution sur la "promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance".

Cette résolution, qui proclame le 18 juin Journée internationale de la lutte contre les discours de haine et qui a été célébrée pour la première fois en 2022, reconnaît la nécessité de lutter contre la discrimination, la xénophobie et les discours de haine, et appelle tous les acteurs pertinents - et notamment les Etats - à accroître leurs efforts pour lutter contre ce phénomène, conformément au droit international des droits de l'Homme.

Cette journée est un moment privilégié pour rappeler l'importance du dialogue interreligieux et interculturel pour contrer la haine et promouvoir la compréhension mutuelle.

C'est l'occasion aussi de mettre en lumière l'impact destructeur des discours de haine sur les individus et les communautés, ainsi que sur la paix et la sécurité et de souligner l'importance de défendre les droits humains et de promouvoir la paix, la justice et le développement durable, notamment à travers la lutte contre la discrimination et l'exclusion.

De plus, la journée est une invitation à s'engager individuellement et collectivement dans la lutte contre la haine, en adoptant des attitudes et des discours qui favorisent la tolérance et le respect des autres.

Elle constitue également l'occasion de reconnaître les efforts et les initiatives positives menées pour lutter contre la haine, que ce soit dans le domaine de l'éducation, des médias, de la politique ou de la justice.

A souligner que les discours de haine sont des signes avant-coureurs de discriminations, de mauvais traitements, de violences et de conflits, voire de crimes contre l'humanité.

Et ils peuvent viser les femmes, les réfugiés, les migrants, et les minorités.

Ils sont considérablement amplifiés par les plateformes et outils numériques, qui leur permettent de se propager par-delà les frontières et d'une culture à l'autre.

Les discours de haine amplifiés par l'intelligence artificielle

Dans un message à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a tenu à souligner que les discours de haine se propagent "plus vite et plus loin que jamais", amplifiés par l'intelligence artificielle.

Il a noté que des algorithmes et des plateformes numériques intégrant et reproduisant les préjugés, "diffusent des contenus toxiques et créent de nouveaux espaces de harcèlement et de violence", rappelant à cet égard le Pacte numérique mondial adopté lors du Sommet de l'avenir en 2024, qui "encourage une plus grande coopération internationale pour lutter contre la haine en ligne, ancrée dans les droits humains et le droit international".

Pour étouffer les voix de la haine, M. Guterres a appelé donc à des partenariats "à tous les niveaux", entre les Etats, la société civile, les entreprises privées, ainsi que les responsables religieux et communautaires.

Il a aussi appelé à "contrer les récits toxiques par des messages positifs et donner à chacun et chacune les moyens de reconnaître les discours de haine, de ne pas y céder et de s'y opposer".

Le discours de haine peut prendre différentes formes notamment le racisme, la xénophobie, ou encore l'islamophobie. Ces formes de haine sont en hausse dans plusieurs régions du monde, notamment en Europe.

L'affaire d'Aboubakr Cissé, assassiné dans une mosquée du Gard en France en avril dernier par un extrémiste de droite qui a filmé son acte en criant sa haine, est un exemple de cet acharnement contre les musulmans.

À la suite de cet énième acte raciste envers les musulmans, la France a connu une série de manifestations dénonçant le racisme et les campagnes de haine lancées par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, à l'encontre des musulmans.

Dans ce contexte, le sénateur français, Ian Brossat, avait accusé Retailleau d'avoir contribué ces derniers mois à répandre la haine anti-musulmans en France.

Le meurtre sauvage d'Aboubakr Cissé a semé ainsi l'émoi au sein de la communauté musulmane de France, mais aussi parmi les partis de la gauche, des organisations et des associations des droits de l'homme. Le chef de file du parti "La France insoumise" (LFI), Jean-Luc Mélenchon, avait mis en cause les prises de position, ces derniers mois, du ministre de l'Intérieur, l'accusant d'entretenir "un climat islamophobe" dans le pays, tandis que la députée LFI, Aurélie Trouvé, a affirmé que "l'islamophobie tue, il faut le dire. Et des responsables politiques sont derrière cela".

APS

ALGER

Ouverture de l'exposition collective "Héritiers de la lumière"

Une exposition collective d'enluminure, de calligraphie arabe et de miniature intitulée "Héritiers de la lumière" a été inaugurée, lundi à Alger, mettant en relief diverses œuvres artistiques qui reflètent l'enracinement et l'authenticité de cette pratique artistique ancestrale en Algérie.



Inaugurée par le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou à la galerie "Baya" au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, cette exposition collective présente plus de 200 œuvres artistiques de l'art de la miniature, de la calligraphie arabe et de l'enluminure, ainsi que des éléments du design d'intérieur, réalisés dans le cadre d'ateliers de formation, par plus de 60 élèves du grand miniaturiste, enlumineur et décorateur sur bois et céramique algérien, M. Mustapha Adjaout.

A cette occasion, le ministre a indiqué que cette exposition "regroupe des œuvres artistiques de différentes générations dans les arts de la calligraphie, de l'enluminure et de la miniature" et reflète les différents savoir-faire transmis par Mustapha Adjaout à ses élèves lors des ateliers qu'il organise dans son école", ajoutant que cette initiative est à

même de préserver cet art algérien authentique. Mettant en avant l'importance de la formation artistique dans ces disciplines pour préserver ce patrimoine algérien ancestral légué par les maîtres de l'enluminure, de la calligraphie et de la miniature au fil des générations. M. Ballalou a tenu à saluer les efforts de l'artiste Adjaout dans l'encadrement de jeunes talents artistiques en vue de conserver ce patrimoine culturel national.

L'exposition propose un éventail de tableaux de miniature, de calligraphie et d'enluminure, ainsi que des objets décoratifs conçus selon des styles variés, dont des coffres à bijoux traditionnels, des miroirs et des plateaux fabriqués en bois.

Kalmaoui Amel, Boutaleb Sihem, Benazzoug Amel, Benghanem Faïrouz Salhi et Djazouli Djouher figurent parmi les artistes présentes à cette exposition

collective avec des œuvres saisissantes par leurs techniques et leur esthétique, inspirées du patrimoine national. Dans une déclaration à l'APS, l'artiste Mustapha Adjaout a expliqué que cette exposition "présente les créations de nombreux de ses élèves, majoritairement des femmes, passionnées par les arts de la miniature, de la calligraphie arabe et de l'enluminure sur papier et sur bois", mettant en avant "la diversité des thèmes abordés, ce qui reflète la grande sensibilité artistique de ces artistes". L'art de l'enluminure et de la miniature en Algérie est étroitement lié au patrimoine culturel et civilisationnel du pays. C'est un legs national à transmettre aux générations montantes en vue de le préserver et de le valoriser". L'exposition "Héritiers de la lumière" s'étendra jusqu'au 12 juillet prochain au Palais de la Culture Moufidi Zakaria.

EL-OUED

Quinze œuvres sélectionnées pour le 4^{ème} festival international du monodrame féminin

Quinze (15) œuvres ont été retenues pour prendre part à la 4^{ème} édition du festival international du monodrame féminin, prévu du 7 au 11 novembre prochain à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi à El-Oued, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Placée sous le thème "Algérie, portière du monodrame", cette édition, qui rendra hommage à la comédienne algérienne Fatima Sol-tane, regroupera des troupes théâtrales représentant, outre l'Algérie, 13 pays, dont la Tunisie, Libye, Egypte, Arabie-Saoudite, Jordanie, Palestine, Sultanat d'Oman, Bahreïn, Iran, Côte-d'Ivoire et Répu-

blique arabe sahraouie et démocratique (RASD), a indiqué le commissaire du festival et président de l'association de la création théâtrale, Nabil Ahmed Messai.

Ces monodrames ont été sélectionnés parmi une cinquantaine d'œuvres reçues par le comité de lecture, et ce sur des critères ayant trait à ce genre artistique, dont le texte théâtral, l'interprétation et la mise en scène.

L'Algérie sera représentée à ce festival par trois œuvres, dont "Zigzag" de l'association "Bouderga", "la dernière halte" de la coopérative culturelle "Anis" et "Figures et souliers" de l'association "Rayane", a détaillé

M. Messai. Plusieurs œuvres seront également présentées au prochain festival, dont "la folie de l'amour" de la troupe du centre culturel et sportif de la jeunesse d'El-Menzah (Tunisie), "Rêves en suspens" du théâtre d'El-Beida (Libye), "Revers des jours" de la troupe du centre des arts d'El-Manager (Egypte).

Les œuvres "Sultana" de la troupe théâtrale de la RASD, "El-Maâbar" (poste frontalier) du théâtre "Anil" de Palestine, "Passion" de la troupe théâtrale d'Irak, "Sabiya" (fillette) de la troupe Nezoua du Sultanat d'Oman ainsi que "le Rêve" de la troupe de Jordanie, figurent au

programme du festival.

Outre des monodrames féminins de la troupe "Baha d'Ahwaz" (Iran), d'une troupe de Côte-d'Ivoire et d'autres de théâtre de rue, cette manifestation sera rehaussée par la présence honorifique de troupes de Suède, Syrie, Mauritanie, Roumanie et Espagne.

Le programme de cette manifestation culturelle prévoit également des ateliers de formation des amateurs du monodrame féminin, ayant trait à l'expression corporelle, la mise en scène, le théâtre de rue, l'écriture dramatique, la formation du comédien, la scénographie, en plus de communications sur l'art du monodrame.

MASCARA

Lancement d'un programme pour la promotion de la créativité artistique des jeunes

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara a lancé, récemment, un programme spécial visant à promouvoir la créativité artistique des jeunes, a indiqué, dimanche, le directeur de cette instance, Abdelghani Rezaoui.

M. Rezaoui a indiqué, en marge des cérémonies de célébration de la Journée nationale de l'artiste, que ce programme, élaboré en coordination avec la Maison de la culture "Abi Rass Ennacir" de Mascara, ainsi que les directions de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse et des sports, et l'université "Mustapha Stambouli", prévoit l'organisation d'ateliers pour repérer les jeunes talents artistiques dans divers domaines, sous la supervision d'un groupe d'artistes.

Il a ajouté que les jeunes talents retenus à l'issue de ces ateliers bénéficieront d'une formation spécialisée au sein des ateliers de la Maison de la culture.

Le programme – dont la durée n'est pas précisée – comprend également des concours dans différentes disciplines artistiques, telles que les arts plastiques, la musique et le théâtre, ciblant les élèves des établissements scolaires, les stagiaires des centres de formation professionnelle, les adhérents des maisons de jeunes, ainsi que les étudiants de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara.

Par ailleurs, les jeunes artistes auront la possibilité de participer à diverses manifestations culturelles et artistiques organisées tout au long de l'année par la Maison de la culture de Mascara, selon le même responsable. A noter que la cérémonie marquant la Journée nationale de l'artiste, présidée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile, a été marquée par des prestations musicales dans les styles oranais et bédouin, assurées par l'artiste Ali El-Maskari, ainsi que par la remise de distinctions à plusieurs artistes de la wilaya. Une visite de courtoisie a également été rendue au poète Omar El Khalidi, petit-fils du célèbre poète défunt Abdelkader El Khalidi, à son domicile à Mascara.

TIZI-OUZOU

Hommage aux animateurs de la scène artistique

Des activités célébrant la Journée nationale de l'Artiste (8 juin de chaque année) ont été organisées samedi dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour rendre hommage à ceux qui ont contribué à enrichir la scène artistique locale et nationale et rappeler, à l'occasion, la richesse et la diversité culturelle nationale.

Au cœur de ces festivités, organisées par la direction locale de la culture, la Maison de la Culture Mouloud Mammeri a accueilli une exposition animée par des artistes plasticiens, des écrivains, des troupes de chant, des chorales et de jeunes artistes qui ont insufflé une ambiance joyeuse en interprétant des chansons dans divers genres musicaux.

L'événement a été inauguré par le wali, Aboubakar Seddik Boucetta, qui a eu à apprécier le talent des artistes de la région, dont les jeunes portraitistes et les artistes ayant repris avec brio des chansons d'artistes renommés.

Parallèlement, la Galerie d'Art Mohia a été le théâtre d'une cérémonie de remise de la carte d'artiste à une vingtaine de bénéficiaires.

Un hommage a également été rendu aux lauréats du premier et deuxième prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes, catégorie "littérature d'expression amazighe et traduite en tamazight".

Il s'agit respectivement de Ferhat Amar-Ouchavane et Rachida Takourabt.

Au-delà des activités à la Maison de la Culture, un hommage est rendu à Arezki Larbi, figure emblématique du monde artistique décédée en janvier 2024.

Cet artiste aux multiples facettes (plasticien, cinéaste, chef décorateur et costumier, dessinateur et poète) a laissé une empreinte indélébile sur le patrimoine culturel national.

Cet hommage de deux jours, qui se tient à la Cinémathèque et qui a débuté aujourd'hui, inclut la projection de trois films où Arezki Larbi a brillamment officié en tant que décorateur et costumier, à savoir Machaho de Belkacem Hadj-daj (1995), Morituri de Okacha Touita (2007) et La montagne de Baya de Azzedine Meddour (1997).

Pour rappel, Arezki Larbi, né le 23 février 1955 à Aït Laâziz (wilaya de Bouira), a étudié à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger. En 1995, il s'est tourné vers la scénographie théâtrale avant de s'illustrer dans le cinéma. Il a réalisé deux courts-métrages, Winna (l'autre) en 2019 et Le chant de la sirène en 2022.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:10

Grey's Anatomy
Saison 21



Outrée par la décision de Meredith et Amelia de rendre public les résultats de leurs recherches sur Alzheimer, Catherine ne se contente pas de les pousser à démissionner, elle attaque également Meredith en justice. Celle-ci semble enfin prête à faire une place dans sa vie à Nick. Owen et Teddy, eux aussi sans emploi, se retrouvent dans une situation difficile. De son côté, Jo ne sait pas comment dire à Link qu'elle est enceinte de leur troisième enfant. Enfin, le Grey Sloan accueille James, un nouvel aumônier. Cette 21^e saison marque le départ de deux personnages récurrents incarnés par Jake Borelli et Midori Francis.

france 2 20:10

Une amitié dangereuse
Saison 1



Après avoir orchestré le meurtre de Concini pour mettre sur le trône Louis XIII, le duc Charles de Luynes épouse Marie de Rohan. Cette jeune femme d'esprit libre est vite introduite à la cour auprès de la reine, Anne d'Autriche. Elle découvre avec stupeur que le mariage n'est toujours pas consommé entre Anne d'Autriche et Louis XIII, âgés tous deux de 18 ans. Pour assurer la stabilité du royaume, ils sont pourtant dans la nécessité d'engendrer un dauphin. Poussé par son époux, Marie entreprend de rapprocher le couple royal, désuni depuis trop longtemps.

france 3 20:10

Premiers résistants, seuls contre tous



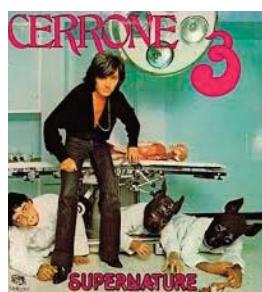
Mai 1945 célèbre la victoire sur l'Allemagne nazie et la réécriture mémorielle commence. L'histoire officielle façonne l'image d'une France libérée par son peuple, résistante et unie contre l'oppression.

Cette narration privilégie les figures héroïques gaullistes et communistes, occultant la genèse véritable du combat. Elle oublie ces tout premiers hommes et femmes de tous bords politiques qui, dès le 17 juin 1940, prononcent un "non" viscéral et spontané dans une France pétainiste.

Ces pionniers anonymes inventèrent tout, risquèrent leurs vies et celles de leurs proches, choisissant la désobéissance solitaire jusqu'à l'abnégation totale.

CANAL+ 20:06

Cerrone - Supernature



Dans les années 70, au moment de l'apogée du disco, Marc Cerrone s'impose dans l'industrie du disque avec des titres devenus mythiques comme "Supernature" ou "Love in C Minor". Depuis, l'artiste spécialisé dans la musique électronique et le disco-funk a connu un succès constant, ses tubes étant diffusés de manière constante par les DJ des discothèques du monde entier.

L'artiste-producteur-compositeur a imposé un son défiant la french touch de la musique électronique.

M6 20:10

Top chef Saison 16



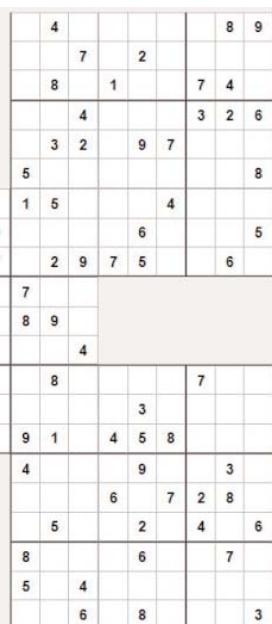
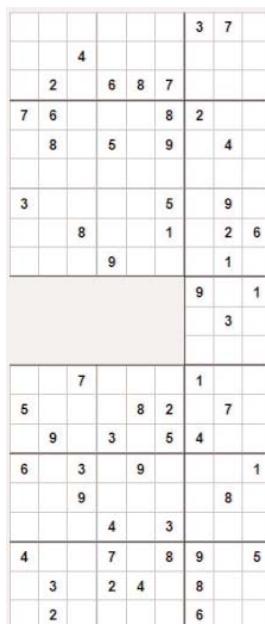
Les chefs Hélène Darroze, Stéphanie Le Quellec, Philippe Etchebest, Paul Pairet et Glenn Viel continuent leur quête à la recherche des talents gastronomiques de demain. Imaginée en partenariat avec le guide Michelin, cette saison accueille également de nouveaux juges : des inspecteurs et inspectrices du guide rouge qui viennent parfois déguster et évaluer les réalisations des apprentis cuisiniers. Le vainqueur pourra quant à lui ouvrir un restaurant provisoire dès le lendemain de sa victoire et obtenir une première Étoile Michelin.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2750

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - A vous donner la chair de poule
- 2 - Vendre - A moi
- 3 - Illusoire
- 4 - Objets formant un tout - Laissa loin derrière
- 5 - Couloir de navigation - Liquide vital - Deux pour César
- 6 - Pâté impérial - Traditionnel
- 7 - Mouvements de sportif
- 8 - Appelle sa biche - Graminée des sols humides - Irlande chez elle
- 9 - Très cruel - Plante décorative
- 10 - Dépourvus de tige - Agence spatiale

Verticalement:

- A - Recevra chez toi
- B - Il donnait l'accord - Gros mot de bébé - Chef
- C - Pas du tout novateurs -
- D - Flamboyer - Régal de labrador
- E - Espace isolé - Marque de gratitude
- F - Aieux familiers - Production d'ouvrières
- G - Ornerez des belles couleurs
- H - Une des deux espèces sacrées - Virtuose
- I - Distractions légères -
- J - Repoussées - Passé dans le langage courant
- K - Guide de mine - Coeur de flûte - Chose fine
- L - Incisera

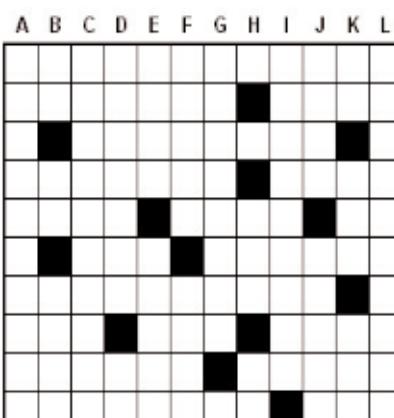
Zerreaux



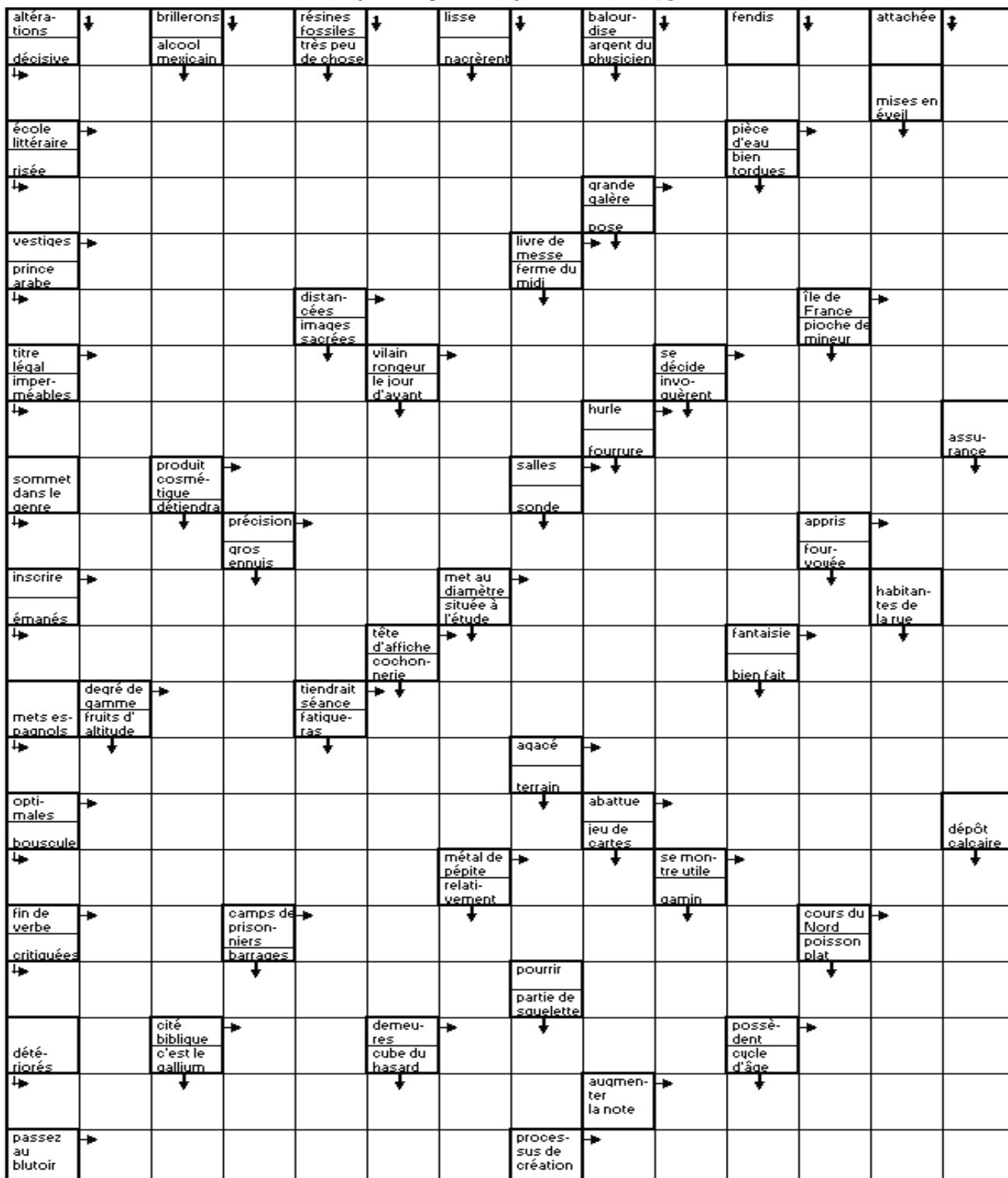
«Savez-vous quel est le plus sûr moyen de rendre votre enfant misérable ? C'est de l'accoutumer à tout obtenir»

Jean-Jacques Rousseau

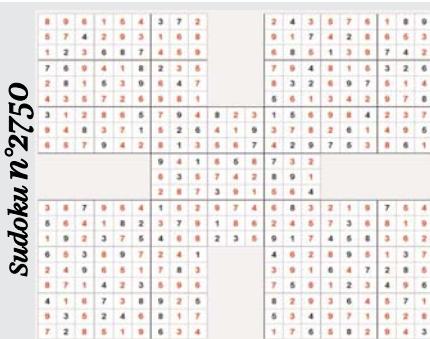
Mots croisés N°2750



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1450



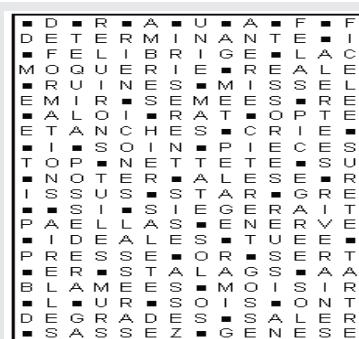
Solution



Mots Croisés n°2750



Grille géante n°1450



BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE 2025 - ALGERIE

16 joueurs seront sélectionnés pour le 2^e stage de préparation en Turquie

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de basketball limitera son effectif à seize joueurs pour son deuxième stage, prévu du 2 au 14 juillet en Turquie, dans le cadre de la préparation du prochain Championnat arabe qui se déroulera juste après en Tunisie, a annoncé hier à Alger le sélectionneur national, Ali Bouziane.

La sélection nationale abordera sa phase préparatoire par un premier stage bloqué, du 18 au 26 juin à l'Ecole Supérieure de restauration et d'hôtellerie d'Aïn Béniâ, avec un effectif élargi de près d'une quarantaine de joueurs, entre seniors aguerris et jeunes de moins de 23 ans.

Ce stage sera ponctué par deux matchs d'entraînement, les 25 et 26 juin, entre les seniors et les U23, après quoi, nous établirons la liste des seize meilleurs joueurs qui iront en Turquie pour le deuxième stage", a détaillé le sélectionneur national en conférence presse, tenue à la salle de conférence du stade du 5-Juillet (Alger).

Bouziane a admis qu'il était "difficile d'évaluer l'effectif en si peu de temps", mais il a expliqué que "le Championnat arabe débutera très bientôt", faisant qu'il ne peut pas "consacrer trois semaines à l'évaluation, et ne garder que quelques jours pour la préparation effective". Néanmoins, Bouziane a assuré qu'il fera de son mieux pour "ne léser aucun joueur" au moment de dresser sa liste.



Pour cela, il compte sur "le regard averti" de son adjoint Réda Hachemi, "qui connaît mieux les joueurs locaux", faisant que son jugement sera crucial au moment de dresser cette liste. Selon le sélectionneur national, "les portes de l'équipe restent ouvertes pour tout le monde.

Donc, même si un joueur n'est pas retenu pour le Championnat arabe, il aura l'occasion de l'être à l'avenir" a-t-il encore promis. Bouziane a affirmé que son "principal objectif consiste à travailler sur le long terme et à poser des fondements solides, pour former une équipe nationale performante et surtout durable dans le temps, et au plus haut niveau".

Cependant, il a admis qu'en cours de route "il y aura des objectifs à court et à moyen termes, qu'il faudra également atteindre". Parmi eux, l'Afro-CAN de 2027 et l'Afro-Basket de 2028, surtout que cela fait près de dix ans que l'Algérie n'a pas

disputé d'Afro-Basket et qu'il est temps pour elle de revenir aux devants de la scène, au moins sur le plan continental.

Interrogé sur sa philosophie de jeu, Bouziane a expliqué qu'il prône un basket moderne, physique, dynamique et agressif. Pour ce qui est des joueurs, j'ai une préférence pour les éléments doués et talentueux, mais qui sont disciplinés et surtout capables d'accepter un rôle.

Les qualités physiques sont importantes, certes, mais il est primordial d'avoir des joueurs qui peuvent épouser leur rôle au sens propre" a-t-il souhaité avoir dans son effectif. Pendant son stage de préparation en Turquie, la sélection nationale, disputera trois matchs amicaux, entre le 11 et le 13 juillet, respectivement contre l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Azerbaïdjan.

Après quoi, la sélection nationale rentrera le 15 juillet en Algérie, pour un dernier stage de perfectionnement, avant de se rendre en Tunisie le 22 juillet, en prévision du Championnats arabe, prévu du 25 juillet au 2 aout à Nabeul (Tunisie).

RUGBY

La Tunisienne Maha Zaoui nommée Directrice générale de Rugby Afrique

La Tunisienne Maha Zaoui a été nommée Directrice Générale de Rugby Afrique, a annoncé l'instance dirigeante du rugby en Afrique, lundi sur son site officiel. "Comme pour sa passion pour le développement et la gouvernance du rugby féminin sur le continent africain, Maha Zaoui prendra ses fonctions en juin 2025, pour un mandat de trois ans", écrit l'instance africaine. Elle sera chargée des dossiers liés à la gouvernance, la gestion, la coordination entre les fédérations nationales africaines, l'instance continentale et la Fédération internationale de la discipline, en plus de la poursuite des efforts pour le développement et la promotion du rugby en Afrique.

Maha Zahoui, actuellement membre du bureau fédéral de la Fédération tunisienne de rugby et responsable du développement du rugby féminin, avait déjà été chargée de la promotion du rugby féminin au sein de Rugby Afrique depuis février 2020.

HANDBALL

L'IC-Ouargla, dames, accède en championnat d'excellence



L'équipe féminine de l'Itihad Chabab Ouargla (ICO) de handball a décroché son billet d'accès en championnat d'Algérie Excellence, après s'être illustrée dans les divisions inférieures, a-t-on appris hier des dirigeants du club.

Le président de la section de

handball au club d'ICO, Abdelmadjid Bouzidi, a affirmé à l'APS que l'accession historique de cette jeune équipe est "le fruit d'une grande détermination des handballeuses et de l'encadrement professionnel, durant trois saisons, ainsi que du staff dirigeant".

Premier exploit du genre dans le

Sud, dans cette discipline sportive, catégorie féminine, cette réalisation brillamment obtenue reflète le développement sportif, notamment féminin, atteint ces dernières années dans la région, dans diverses disciplines telles que le handball, le football et le basketball, en plus de l'adhésion de certaines sportives à d'autres clubs évoluant en championnat national, a-t-il ajouté.

M. Bouzidi a estimé, en outre, que de grands défis attendent l'ICO qui devra affronter, au titre de la nouvelle saison, des clubs de renommée nationale, requérant, par conséquent, soutien et encouragement et le parrainage de grandes entreprises, notamment pétrolières, établies dans la région.

Il a fait part aussi de la programmation, dans le cadre des activités de célébration de l'accession, d'un match devant l'opposer à l'Olympique El-Oued, le 20 juin à la salle omnisport du pôle sportif "Moudjahid Bouzegueg" à Ouargla.

CONCOURS DE PÉTANQUE

«Trophée Chahid Ahmed Zabana», les 20 et 21 juin à Zahana (Mascara)

Un concours de pétanque "Trophée Chahid Ahmed Zabana" jeu court doublettes seniors aura lieu, vendredi et samedi prochains au bouleodrome de la commune de Zahana, dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Cette compétition de deux jours, organisée par le Club Amateur des sports de boules de Zahana, en collaboration avec la Fédération algérienne

des sports de boules et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, verra la participation de plus de 300 doublettes représentant plusieurs clubs de différentes communes de la wilaya de Mascara.

Les parties se dérouleront par élimination directe à 13 points au niveau du bouleodrome communal de la commune de Zahana. Les demi-finales et la finale auront lieu, samedi en soirée, suivies de la

cérémonie de la remise des cadeaux et trophées. Le sacrifice et la bravoure du martyr Ahmed Zahana dit Ahmed Zabana, guillotiné le 19 juin 1956 à la prison de Serkadji (Alger), demeurent soixante neuf ans après cet effroyable événement, une source de fierté et un exemple de courage dans les mémoires collectives, transmises de génération en génération.

APS



LIGUE 1 MOBILIS (29^È JOURNÉE)

L'USMA stoppe l'hémorragie, l'USMK enchaîne

L'USM Alger a renoué avec la victoire en battant sur le fil l'ES Sétif (1-0), alors que l'USM Khencela a confirmé son redressement en allant s'imposer chez la lanterne rouge, l'US Biskra (2-1), en ouverture de la 29^È journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Devant une faible assistante, au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, l'USMA a retrouvé la voie du succès, mettant fin à une mauvaise série de quatre matchs sans la moindre victoire.

Réduits à dix en début de la seconde période, après l'expulsion du défenseur Nabil Lamara, les Usmistes ont trouvé la faille en fin de match sur un tir de Ghacha dans la surface (85e). Rien ne va plus chez les Sétifiens, qui enchaînent une cinquième défaite de suite, une situation inédite dans leur histoire en Ligue 1.

A l'issue de cette victoire, l'USMA rejoint 5^È place avec 40 points, alors que l'Entente stagne à la 7^È position, en compagnie du CS Constantine (38 pts).

En bas de tableau, la lanterne l'US Biskra, déjà condamnée à la relégation avant cette journée, a concédé un cinquième revers de rang, cette fois-ci à la maison face à l'USM Khencela (2-1).



La formation de Khencela, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine Achiou, a ouvert la marque par Bou-

mechra (62e), avant de faire le break grâce au buteur maison Djaouachi (75e).

Les gars des "Zibans" ont ré-

duit le score par Bouda (83e). Un deuxième succès de suite qui permet aux "Siskaoua" de rejoindre provisoirement le MC

Oran à la 9^È place, avec 37 points chacun.

L'épilogue de cette avant-dernière journée de la compétition, se jouera mardi, avec au menu un sprint final haletant dans la course au titre. Le leader le MC Alger (1^È, 56 pts), se rendra à Chlef avec l'objectif de sceller un 9^È titre de champion.

Un succès suffirait aux joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia pour être sacrés, alors qu'un match nul permettrait à l'ASO Chlef (12^È, 33 pts) de valider officiellement son maintien parmi l'élite. De leur côté, la JS Kabylie (2^È, 52 pts) et le CR Belouizdad (3^È, 51 pts), mèneront un duel à distance pour la deuxième place, qualificative à la Ligue des champions.

La JSK aura fort à faire face l'ES Mostaganem (14^È, 30 pts), dont la victoire est impérative pour assurer quasiment son maintien, alors que le Chabab partira largement favori à la maison face au MCO, qui est hors de danger.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 30^È et dernière journée



La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé lundi le programme de la 30^È et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévu les 20 et 21 juin. Quatre matchs ouvriront le bal de cette ultime journée, le vendredi 20 juin : ES Sétif-

US Biskra, USM Khencela - MC El-Bayadh, CS Constantine - JS Saoura, et MC Oran - USM Alger. Les quatre autres rencontres de cette journée, se joueront le samedi 17 juin. Le leader le MC Alger devrait fêter un 9^È titre de champion à domicile face au NC

Magra, alors que son dauphin, la JS Kabylie, recevra l'ASO Chlef.

La LFP n'a pas précisé les horaires des rencontres. La 29^È journée débute ce lundi avec deux matchs au programme : US Biskra - USM Khencela (20h00) et USM Alger - ES Sétif (21h00).

chela (20h00) et USM Alger - ES Sétif (21h00). Les autres rencontres se joueront mardi.

Au classement, le MCA caracole en tête avec 56 points, devant la JS Kabylie (52 pts), et le CR Belouizdad (51 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 30^È et dernière journée :

Vendredi, 20 juin 2025 :

ES Sétif - US Biskra
USM Khencela - MC El-Bayadh
CS Constantine - JS Saoura
MC Oran - USM Alger

Samedi, 21 juin 2025 :

Olympique Akbou - CR Belouizdad
MC Alger - NC Magra
JS Kabylie - ASO Chlef
Paradou AC - ES Mostaganem.

LIGUE 1 MOBILIS (29^È JOURNÉE)

Les résultats partiels et classement



Résultats partiels et classement, à l'issue des matchs de la 29^È journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés lundi et mardi :

Lundi, 19 juin 2025 :

US Biskra - USM Khencela 1-2
USM Alger - ES Sétif 1-0

Mardi, 20 juin 2025 :

NC Magra - CS Constantine	2-1
CR Belouizdad - MC Oran	2-0
MC El-Bayadh - O. Akbou	0-1
ASO Chlef - MC Alger	0-0
ES Mostaganem - JS Kabylie	0-0
JS Saoura - Paradou AC	zohoo

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	57	29
2). CR Belouizdad	54	29
3). JS Kabylie	53	29
4). Paradou AC	41	28
5). USM Alger	40	29
6). JS Saoura	39	28
7). CS Constantine	38	29
8). ES Sétif	38	29
9). MC Oran	37	29
10). USM Khencela	37	29
11). O. Akbou	36	29
12). MC El-Bayadh	36	29
13). ASO Chlef	34	29
14). ES Mostaganem	31	29
15). NC Magra	30	29
16). US Biskra	20	29

APS

ITALIE - SERIE B

Filippo Inzaghi nouvel entraîneur de Palerme

L'ex-attaquant international italien Filippo Inzaghi, a été nommé nouvel entraîneur de Palerme, en Serie B, quelques jours après avoir quitté Pise, promu en Serie A pour la première fois depuis plus de 30 ans.

"Super Pippo", sacré champion du monde comme joueur en 2006 avec la Squadra Azzurra, a signé un "contrat plurianuel" à compter de juillet, a indiqué le club dans un communiqué.

Palerme a versé près d'un million d'euros à Pise pour recruter Inzaghi, selon la presse italienne.

La formation sicilienne, propriété de City Football Group (qui possède également Manchester City), vise elle aussi un retour en Serie A.

Sous la direction d'Inzaghi, 51 ans, Pise a terminé deuxième de la Serie B et accédé à l'élite pour la première fois depuis 34 ans.

Palerme a terminé huitième et a manqué la montée en échouant dès le premier tour des barrages face à la Juve Stabia.



MONDIAL DES CLUBS

Flamengo bat l'Espérance de Tunis 2-0

Les Brésiliens de Flamengo n'ont pas raté leurs débuts au Mondial des clubs en battant l'Espérance de Tunis 2-0, mardi à Philadelphie. La formation de Rio l'a emporté sur des buts inscrits par Giorgio de Arrascaeta (17e) et Luiz Araujo (70e). Avec ce succès, Flamengo rejoint en tête du groupe D les Blues de Chelsea, qui ont dominé un peu plus tôt le Los Angeles FC (2-0).

Chelsea domine le LAFC (2-0)

Chelsea a dominé le Los Angeles FC (2-0) pour leur entrée en lice dans le Mondial des clubs lundi à Atlanta (Géorgie, Etats-Unis). Largement supérieur, Chelsea a trompé à deux reprises Lloris, ancien portier du rival londonien Tottenham, d'abord par Pedro Neto (34e) puis par Enzo Fernandez (80e) après un centre du nouvel attaquant des Blues Liam Delap. La rencontre a eu lieu à Atlanta dans un stade très peu rempli. Dans l'autre match du groupe D, les Brésiliens de Flamengo affrontent l'Espérance Tunis plus tard dans la journée (mardi à 2h GMT).

Le Paris SG bat l'Atletico Madrid (4-0)

Le Paris SG a battu l'Atletico Madrid (4-0) pour son entrée en lice dans la Coupe du monde des clubs, dimanche à Los Angeles. Les milieux de terrain Fabian Ruiz et Vitinha, en première période, ainsi que Senny Mayulu et Lee Kang-In sur penalty en fin de match, ont été les buteurs parisiens sur la pelouse du Rose Bowl de Pasadena. Les hommes de Luis Enrique prennent provisoirement la tête du groupe B, avant le match entre Botafogo et Seattle en soirée.

Large victoire du Bayern Munich devant Auckland FC (10-0)

Le Bayern Munich, géant d'Europe qui compte parmi les favoris pour le titre, a battu les Néo-zélandais d'Auckland FC par une large victoire (10-0), lors de son entrée en lice dans le nouveau Mondial des clubs à 32 équipes, dimanche à Cincinnati. Kingsley Coman, auteur d'un doublé, comme Michael Olise, est devenu le premier buteur de cette compétition. Sacha Boey a aussi fait trembler les filets. L'Allemand Thomas Muller a également marqué deux buts, Jamal Musiala y allant d'un triplé.

Botafogo bat Seattle (2-1)

Les Brésiliens de Botafogo ont dominé les Seattle Sounders (2-1) sur leur pelouse dimanche pour leur entrée en lice dans le Mondial des clubs, avant de défier le PSG jeudi à Los Angeles. Botafogo, vainqueur de la Copa Libertadores, a pris l'avantage à la 28e minute d'un coup de tête de Jair Cunha sur un coup franc rentrant venant de la droite et du pied gauche d'Alex Telles. Igor Jesus a porté le score à 2-0, là encore de la tête, en gagnant son duel aérien contre le défenseur Keehee Kim sur un centre du latéral Vitinho. Seattle s'est montré plus entreprenant en seconde période et a été récompensé d'un but sur une tête de Cristian Roldan déviée par Igor Jesus après un centre de Paul Rothrock (75e). Les Sounders ont eu plusieurs occasions d'égaliser en fin de rencontre, en vain, et pourront regretter leur maladresse (23 tirs à 12).

Avec son succès, Botafogo prend la deuxième place du groupe B avec trois points. Les Brésiliens affronteront jeudi les champions d'Europe au Rose Bowl à Pasadena, dans la banlieue de Los Angeles, quelques heures après la réception de l'Atlético par les Sounders à Seattle.

TOURNOI AMICAL (U17) 2^E ET DERNIÈRE JOURNÉE L'Algérie domine la Tunisie (2-0) et termine en tête

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est imposée face à son homologue tunisienne 2-0 (mi-temps : 1-0), lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la 2^e et dernière journée du tournoi amical.



L'Algérie a ouvert le score sur une tête du défenseur et capitaine Mahmoud Noubli (22e). En seconde pé-

riode, les cadets algériens ont réussi à doubler la mise sur un tir dans la surface, signé Billel Daou (55e).

Il s'agit de la seconde victoire pour les Algériens, après celle décrochée mercredi face à la Mauritanie (1-0), grâce à un but de l'attaquant du Stade rennais, Mohamed Valmy (74e).

De son côté, la Tunisie a fait match nul face à la Mauritanie (0-0), samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. A l'issue de ce résultat, la sélection algérienne termine leader avec 6 points, devant la Mauritanie et la Tunisie, qui comptent un point chacun.

En vue de ce tournoi amical, le sélectionneur national Amine Ghemouz, a fait appel à 25 joueurs, dont neuf évoluant dans des championnats européens. Le coach des U17 a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'équipe sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.

FUTSAL

Dernier module de la formation fédérale du 28 juin au 2 juillet à Tipasa (FAF)

Le deuxième et dernier module de la formation fédérale de Futsal (niveau 2/entraînement) se déroulera du 28 juin au 2 juillet prochain, au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives

à Fouka (Tipasa), a annoncé lundi le Département de la formation de la Direction technique nationale (DTN) de la FAF.

Les candidats concernés par ce stage devront s'acquitter des frais de

formation, fixés à 40.000 DA par personne, et qui doivent être versés sur le compte de la Fédération algérienne de football (FAF).

La confirmation de la participation se fera par

l'envoi du bordereau de versement avant le 26 juin, et les candidats devront être munis du bordereau de versement original à leur arrivée au stade.

LIGUE 1 - TRANSFERTS

Le défenseur anglais CJ Egan-Riley rejoint l'OM

Le jeune défenseur central anglais Conrad Jaden Egan-Riley a rejoint l'Olympique de Marseille samedi, en provenance de Burnley, club de deuxième Division anglaise avec lequel il était en fin de contrat. Âgé de 22 ans, l'international espoir s'est officiellement engagé avec le club olympien, après le succès de sa visite médicale, a indiqué l'OM dans un communiqué, sans préciser la durée du contrat. Déscrit comme "un solide défenseur et un habile relanceur", Egan-Riley est également "polyvalent,

capable d'évoluer aussi bien dans l'axe que sur le flanc droit de la défense", relève encore le club phocéen, après une saison relativement moyenne, pendant laquelle son arrière-garde s'est souvent montrée fébrile. Le jeune international anglais est donc la deuxième recrue estivale de l'OM, après le milieu de terrain Angel Gomes, Anglais lui aussi. Marseille avait en effet annoncé mercredi avoir trouvé un accord pour la venue de l'ancien Lillois, également en fin de contrat. Le mercato d'été ouvre offi-

ficiellement lundi en France, après une première fenêtre de dix jours entre le 1er et le 10 juin, liée à la Coupe du Monde des Clubs. Egan-Riley participe actuellement à l'Euro-Espoirs avec l'équipe d'Angleterre. La saison dernière à Burnley, qui jouera cette saison en Premier League, il formait une charnière très imperméable (16 buts encaissés en 44 journées) avec le Français Maxime Estève. Formé à Manchester City, il participera la saison prochaine à la Ligue des champions avec l'OM.

POLOGNE

Le sélectionneur de la Pologne démissionne de son poste

Le sélectionneur de l'équipe polonaise de football, Michał Probierz, a annoncé jeudi qu'il démissionnait de ses fonctions pour "le bien de l'équipe nationale". Ce départ soudain intervient peu après l'éclatement d'un conflit ouvert entre le technicien et la star de l'équipe, l'attaquant Robert Lewandowski, ainsi qu'après la défaite (2-1) contre la Finlande mardi. "Je suis arrivé à la conclusion que, dans la situation actuelle, la meilleure décision pour le bien de l'équipe nationale serait ma démission du poste de sélectionneur", a écrit M. Probierz sur X. Il a également

remercié ses collaborateurs, les joueurs et les supporters de l'équipe nationale. Dimanche, Robert Lewandowski, l'avant-centre vedette de l'équipe nationale, a été privé par Michał Probierz du brassard du capitaine de la sélection. Peu après, le joueur du Barça a annoncé qu'il se mettait en retrait de la sélection tant que Probierz serait en poste.

A 36 ans, l'attaquant a accumulé 158 sélections sous le maillot polonais depuis ses débuts, en 2008, inscrivant 85 buts. Il en était le capitaine depuis 2014. Lewandowski n'a donc pas participé au match contre

la Finlande disputé mardi à Helsinki dans cadre du groupe G des qualifications pour la Coupe du monde 2026.

Selon l'agence de presse polonaise PAP, le joueur a demandé à être exempté de cette fenêtre de matches internationaux, officielle-



ment pour se reposer. Probierz, qui était sélectionneur des Blanc et Rouge depuis le 20 septembre 2023, a dirigé l'équipe nationale lors de 21 rencontres. Son bilan est de neuf victoires, cinq matchs nuls et sept défaites.

APS

BRIGHTON L'ESPOIR COPPOLA POUR 10,5 M€

Toujours aussi actif sur le marché des jeunes talents, Brighton a réussi à mettre la main sur le défenseur central Diego Coppola (21 ans, 34 matchs et 2 buts en Serie A cette saison) en provenance de l'Hellas Vérone. Ce mardi, les Seagulls ont officialisé le recrutement, pour 10,5 millions d'euros, du grand espoir italien, signé jusqu'en juin 2030.

REAL MADRID

GYÖKERES A ÉTÉ RECALÉ

Le Real Madrid recherche un attaquant, avec un profil à la Joselu, pour renforcer l'effectif à la disposition de l'entraîneur Xabi Alonso sur ce mercato d'été. Selon les informations du média The Athletic, le nom de l'avant-centre du Sporting Portugal Viktor Gyökeres (27 ans, 33 matchs et 39 buts en Liga Sagres cette saison) a été proposé aux Merengue !

Cependant, la direction de la Maison Blanche a très rapidement repoussé cette idée. Même apprécié en interne, l'international suédois a été considéré trop cher avec un prix fixé à 70 millions d'euros. De plus, Gyökeres est perçu par le Real comme un buteur titulaire, alors que le vice-champion d'Espagne veut mettre la main sur un joker de luxe capable de se contenter d'un temps de jeu réduit derrière Kylian Mbappé.

LIVERPOOL ROBERTSON N'A PAS ENCORE TRANCÉ

Avec l'arrivée attendue de Milos Kerkz en provenance de Bournemouth, le latéral gauche de Liverpool Andrew Robertson (31 ans, 33 matchs en Premier League cette saison), sous contrat jusqu'en juin 2026, dispose d'un avenir incertain. Samedi, il se disait que l'international écossais était prêt à rejoindre l'Atletico Madrid sur ce mercato d'été.

Mais, de son côté, le journaliste Fabrizio Romano assure ce mardi que le joueur des Reds n'a pas encore tranché concernant son futur. Après ses vacances, Robertson a prévu de discuter avec la direction du champion d'Angleterre pour prendre une décision. En attendant, Liverpool, par respect, ne compte pas discuter avec les éventuels prétendants du défenseur d'un possible transfert.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



MAN UTD NAPLES TENTE SANCHO, MAIS...

De retour à Manchester United après un prêt mitigé à Chelsea, l'ailier Jadon Sancho (25 ans, 31 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) se trouve sur le départ lors de ce mercato d'été. D'après le journaliste de Sky Italia Gianluca Di Marzio, l'international anglais figure dans le viseur de Naples ! Ambitieux, le champion d'Italie pense pouvoir relancer l'ex-prodigie de Dortmund dans le système de l'entraîneur Antonio Conte. Alors que les Red Devils ne comptent plus sur Sancho, les Napolitains se retrouvent cependant face à un obstacle important sur ce dossier : le salaire XXL du Britannique. Pour envisager une opération avec Naples, le Mancunien va devoir réaliser un effort financier.

MILAN MAIGNAN BIEN PARTI POUR RESTER ?

Après l'échec des négociations pour son transfert à Chelsea avant la Coupe du monde des clubs, le gardien de l'AC Milan Mike Maignan (29 ans, 37 matchs en Serie A cette saison) semble désormais bien parti pour rester au sein du club italien cet été. En effet, selon les informations de La Gazzetta dello Sport ce mardi, l'entraîneur milanais Massimiliano Allegri compte énormément sur l'international français et a visiblement réussi à le convaincre de poursuivre son aventure avec les Rossoneri.

Les dirigeants lombards se montrent d'ailleurs persuadés de pouvoir prolonger le contrat de l'ancien Lillois, qui expire en juin 2026, grâce à sa relation naissante avec le technicien transalpin. A Maignan de faire le bon choix pour la suite de sa carrière.

TOTTENHAM SON SE DIRIGE VERS UN DÉPART !

À un an de la fin de son contrat, Heung-min Son (32 ans, 46 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison) ne sera pas retenu par Tottenham cet été. Au contraire, The Times annonce que le club londonien est plutôt enclin à se séparer de son attaquant durant ce mercato ! Un véritable coup de tonnerre lorsque l'on connaît la cote de popularité du capitaine des Spurs auprès des supporters du club. Mais à un an de la fin de son contrat, une prolongation ne semble pas envisagée et son départ permettrait à la direction londonienne de récupérer une indemnité de transfert plutôt que de le voir partir libre l'été prochain.

Un nouveau challenge est peut-être une bonne nouvelle pour Son, que l'on dit de plus en plus isolé dans le vestiaire de Tottenham. Mais pour aller où ? Jusqu'à présent, des intérêts en Arabie Saoudite et en Turquie sont évoqués. D'autres clubs risquent toutefois de se positionner très rapidement maintenant que sa disponibilité est connue. Mais attention, The Times précise qu'en raison d'un accord commercial signé par Tottenham, il ne pourra s'en aller qu'après la tournée de pré-saison du club en Corée du Sud, où aura lieu un match amical contre Newcastle le 3 août.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. James Robert Stephen Downer, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.



Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République d'Haïti

Le gouvernement haïtien a donné son agrément à la nomination de M. Farouk Benmokhtar, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Répu-

blique d'Haïti avec résidence à Caracas, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Koweït

Le gouvernement koweïtien a donné son agrément à la nomination de M. Omar Belhadj, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne

démocratique et populaire auprès de l'Etat du Koweït, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

CONSEIL DE LA NATION

M. Nasri reçoit l'ambassadrice d'Inde à Alger

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, lundi, Mme Swati Vijay Kulkarni, ambassadrice de la République d'Inde à Alger, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du Conseil de la nation à Alger, "a été l'occasion d'évoquer l'état des relations d'amitié entre l'Algérie et l'Inde, établies depuis le 26 juin 1962 et fondées sur la coopération, le respect mutuel et la coordination des positions dans les cadres de la solidarité auxquels appartiennent les deux pays, des relations qui se sont consolidées davantage, après la visite d'Etat effectuée par la présidente de la République d'Inde, Mme Droupadi Murmu en Algérie", précise la même source.

Al l'entame de la rencontre, M. Nasri a présenté ses condoléances à l'ambassadrice, suite à la catastrophe aérienne qui a endeuillé récemment le peuple indien, après le crash d'un avion d'Air India.

Au plan des relations bilatérales, poursuit le communiqué, M. Nasri s'est félicité des bonnes relations entre l'Algérie et l'Inde qui célébreront, dans quelques jours, le 63^e anniversaire de leur établissement, rappelant que la toute première délégation parlementaire ayant visité l'Algérie après son indépendance était celle de l'Inde.

M. Nasri a, en outre, "salué la dynamique marquant la coopération algéro-indienne dans divers domaines, et la volonté politique commune de promouvoir les relations bilatérales à des niveaux supérieurs de concertations et de partenariats d'intérêt général et d'augmenter le volume des échanges commerciaux, notamment à la faveur de cadres juridiques efficaces, à l'instar de la Déclaration de partenariat stratégique et de la Commission gouvernementale mixte algéro-indienne".

Dans ce sillage, le président du Conseil de la nation s'est dit également

satisfait des niveaux de progrès atteints en Inde, appelant à "activer les mécanismes de coopération économique, en adéquation avec le potentiel énorme des ressources naturelles et humaines des deux pays".

Et d'affirmer que l'Algérie s'ouvre positivement sur les économies du monde et ouvre ses portes à l'investissement étranger sérieux, générateur de projets fructueux. A travers ses réformes profondes et sa renaissance globale, opérées sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie représente une destination d'investissement idéale et profitable à toutes les parties", a-t-il soutenu.

De son côté, l'ambassadrice d'Inde à Alger s'est réjouie de sa nomination en tant qu'ambassadrice en Algérie, exprimant sa considération pour son histoire jalonnée de hauts-faits et de son présent riche en réalisations, dans le sillage des réformes en cours".

La diplomate indienne a mis en avant l'engagement de son pays à renforcer ses bonnes relations avec l'Algérie et à activer les cadres de coopération et de coordination avec elle, "un engagement qui s'est renouvelé après la visite d'Etat effectuée par la Présidente de la République d'Inde en Algérie, d'autant que les deux pays disposent d'un capital historique considérable", depuis la Révolution de libération algérienne, soutenue par l'Inde qui a été parmi les premiers pays à avoir établi des relations diplomatiques avec l'Algérie indépendante".

Elle s'est, en outre, dite "déterminée à consacrer un nouveau rapprochement pour l'amorce d'une nouvelle ère de coopération, axée sur l'augmentation du volume des échanges commerciaux, et dans le cadre de la mise en œuvre des clauses de la Déclaration de partenariat stratégique, sur laquelle l'Inde compte pour renforcer sa coopération avec l'Algérie". Les deux parties ont, à cet effet, procédé à un échange des vues sur "l'ac-

tualité internationale préoccupante, l'exascération des crises sécuritaires et humanitaires, et le rôle de l'Algérie et de l'Inde dans l'instauration de la paix et de la sécurité internationales, étant le seul garant du succès du processus de développement durable dans le monde", se félicitant des cadres diplomatiques au sein desquels les deux pays œuvrent pour la paix, notamment le Mouvement des non-alignés (MNA) et le Groupe des 77 (G 77).

Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation a appelé à intensifier les efforts pour "mettre fin aux crimes commis par l'entité sioniste contre des Etats et des peuples", et à "endiguer la propagation de son agression sanglante de la Palestine vers l'Iran", réitérant "la position constante de l'Algérie contre le colonialisme, sous toutes ses formes, que ce soit en Palestine, au Sahara occidental ou partout ailleurs dans le monde, et contre les atteintes à la souveraineté des Etats et aux ingérences dans leurs affaires intérieures...".

M. Nasri a également salué la coordination entre l'Algérie et l'Inde au sein des Nations Unies, soulignant l'impératif pour le monde de "réactiver le principe de non-alignement pour rétablir l'équilibre perdu dans le système international, rappelant "les exploits du MNA au sein duquel l'Algérie et l'Inde ont œuvré à épargner au monde les affres de la polarisation internationale exacerbée".

Il a aussi assuré la disponibilité du Conseil de la nation à intensifier les échanges parlementaires et le partage d'expertises législatives avec le Parlement indien, ainsi qu'à impliquer les groupes d'amitié pour renforcer davantage les liens entre les représentants des deux peuples amis. Pour sa part, la diplomate indienne a souligné que son pays aspirait à conclure un mémorandum d'intente avec le Parlement algérien, conclut le communiqué.

DOCUMENTAIRE SUR LE RETOUR AU PAYS DE DESCENDANTS D'ALGÉRIENS EXILÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Merad reçoit le réalisateur Saïd Oulmi

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a reçu, le réalisateur et producteur algérien Saïd Oulmi, dans le cadre de la réalisation d'un documentaire sur le retour au pays des descendants d'Algériens exilés en Nouvelle-Calédonie durant la période coloniale, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui a eu lieu lundi, "M. Merad a reçu des explications sur le parcours emprunté par des membres de la communauté algérienne parmi les descendants d'exilés en Nouvelle-Calédonie, à travers les wilayas du pays pendant leur dernier séjour en Algérie, lesquels ont exprimé leur profonde gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'attention qu'il accorde à la mémoire nationale".

La rencontre a été l'occasion de rappeler que la délégation avait découvert avec "beaucoup d'émotion" la fresque murale inaugurée en 2021 à la mémoire des Algériens exilés par l'occupation française vers des contrées lointaines, et de faire part de la reconnaissance des membres de cette délégation pour "les facilitations et l'appui dont ils ont bénéficié auprès des autorités locales et des services de la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN) à travers les wilayas visitées durant leur séjour en Algérie", selon la même source.

TRAVAUX DU FORUM AFRICAIN DE L'ÉNERGIE (FAE)

M. Yassaâ à Cape Town pour y participer

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, participera aux travaux du Forum africain de l'énergie (FAE), qui débutera, mardi, à Cape Town (Afrique du Sud), a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Le secrétaire d'Etat sera accompagné à cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 20 juin, d'une délégation composée de cadres du ministère et du Groupe Sonatrach, ajoute la même source.

Le FAE est l'un des plus importants événements spécialisés du secteur sur le continent.

Il réunit des dirigeants et des décideurs, des représentants de gouvernements, de grandes sociétés industrielles et énergétiques, ainsi que des institutions financières internationales de toutes les régions du continent et d'ailleurs, pour discuter des défis et des opportunités liés au développement de projets énergétiques durables et au renforcement de la sécurité énergétique en Afrique.

Lors du forum, M. Yassaâ participera à plusieurs tables rondes et séances de débat de haut niveau qui aborderont les questions de la transition énergétique et du développement de projets d'énergies renouvelables en Afrique, précise la même source.

La participation de l'Algérie à ce forum s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie visant à renforcer la coopération avec les pays africains frères dans le domaine du développement de projets énergétiques durables et de l'exploitation des importantes ressources naturelles dont elle dispose, de manière à renforcer son rôle d'acteur principal au système énergétique du continent et à consolider sa position de partenaire stratégique fiable dans le secteur des énergies renouvelables", selon le communiqué.